



129e ANNÉE
NO 38
MERCREDI
6 JANVIER 1982
5 CAHIERS
48 PAGES

50¢

Le Courrier

DE SAINT-HYACINTHE

SOMMAIRE

Annonces classées D-5 à D-8
Service des Loisirs B-5
Recettes D-2
Spectacles B-8 et B-9
Sports B-1 à B-4
Télévision A-10
Avis de décès D-8
Quelques pages A-8

Le doyen
des journaux
français
d'amérique.



La pluie, première invitée pour 1982

(page A-3)

À Saint-Aimé : Le feu détruit l'hôtel du Manoir

(page A-5)

Justice : Un drôle de pèlerinage

(page A-4)

Incendie du centre-ville :

Bérard est acquitté !

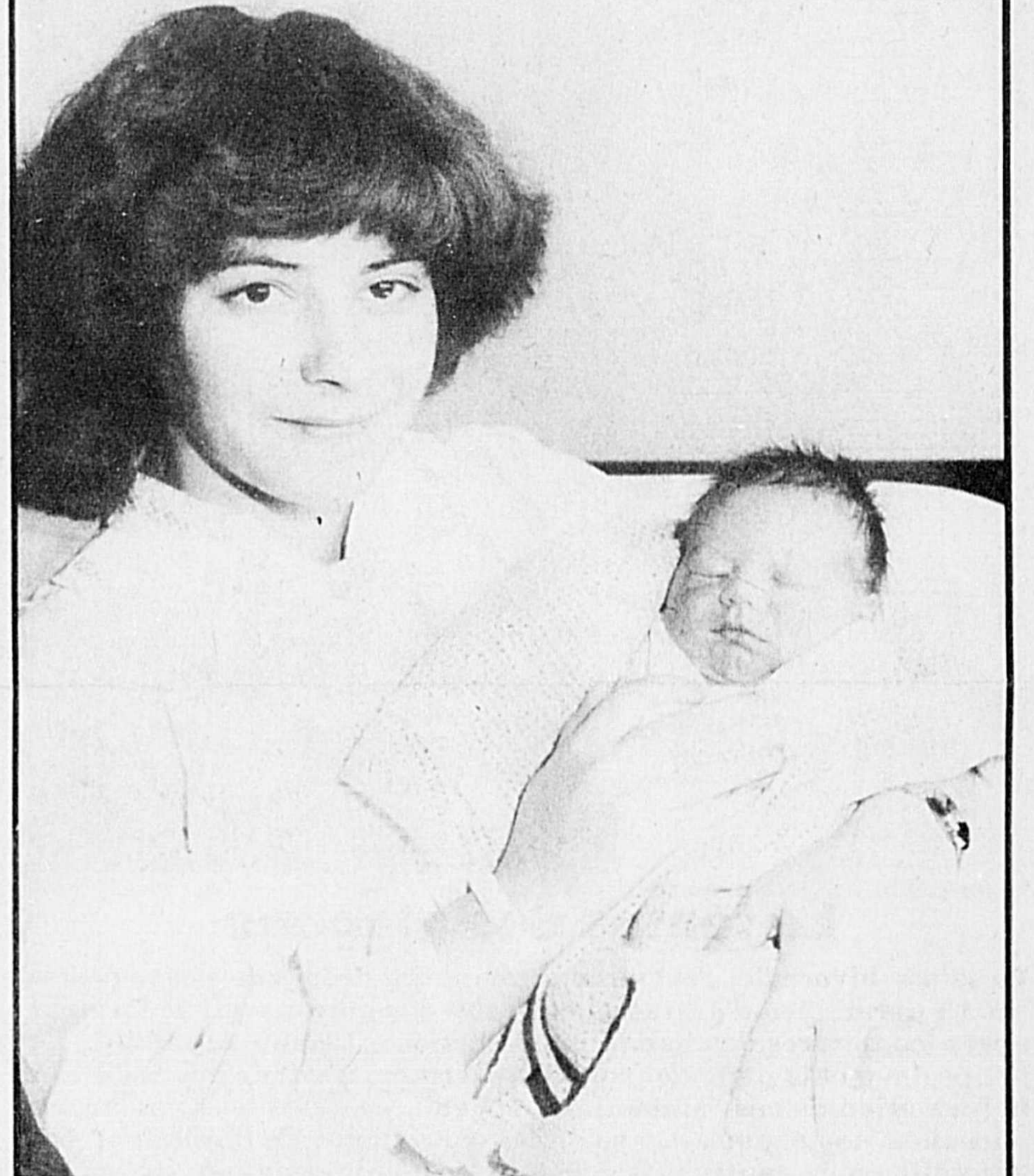
(page A-5)



(photos d'archives)

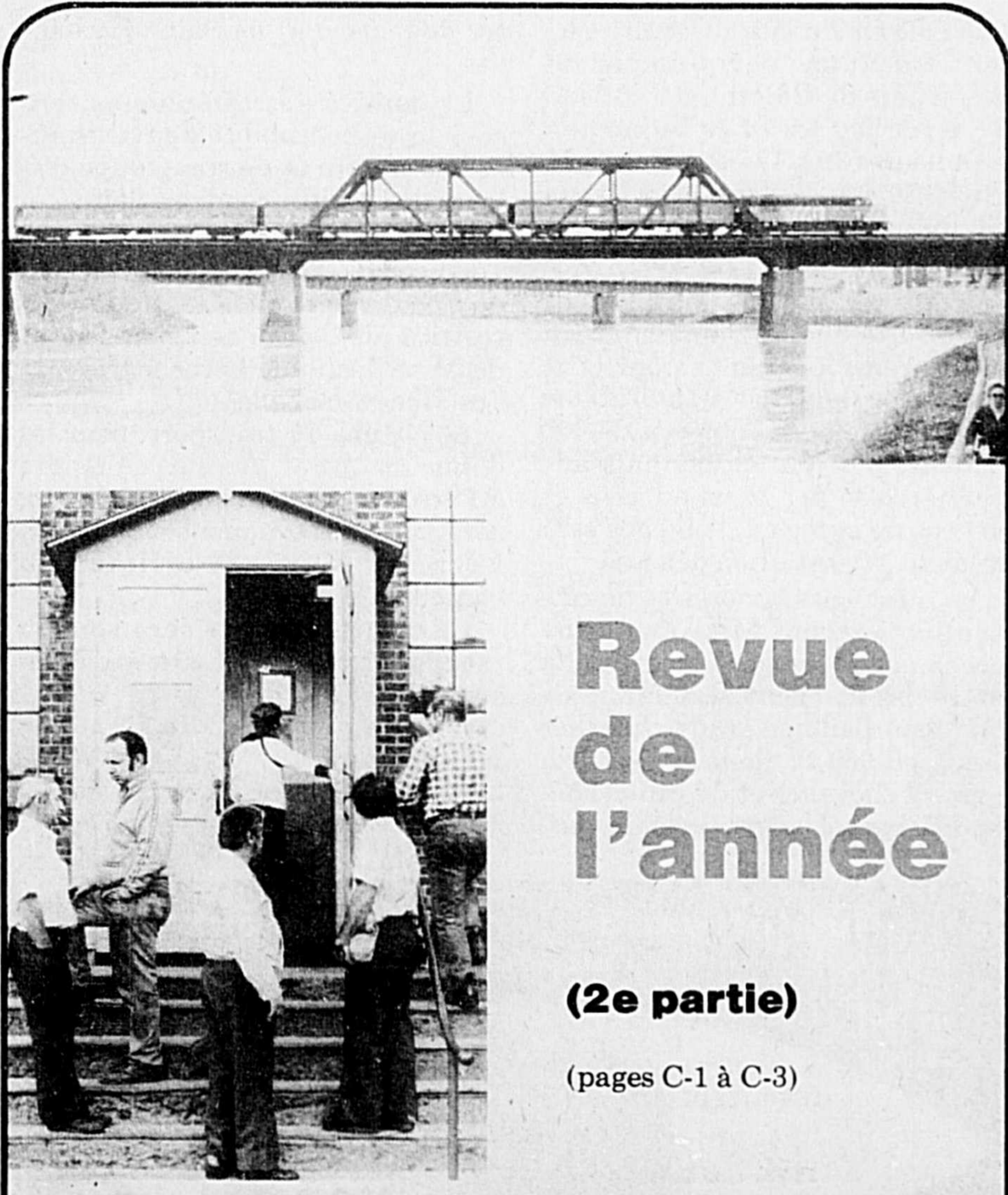
Volcano aménage dans ses nouveaux locaux

(page A-2)



Le premier bébé

Il a fallu attendre jusqu'à 5 heures 30, le 1er janvier, pour connaître une première naissance dans la région. Il s'agit d'un garçon pesant 7 livres et 5 onces, fils de France Charland, de Saint-Hyacinthe, qui a vu le jour à l'hôpital Honoré-Mercier.



Revue de l'année

(2e partie)

(pages C-1 à C-3)



À lire

À S.-Rosalie : Des frites plutôt "salées"

(page A-3)

À S.-Hyacinthe : Amendes à la hausse pour les "billets"

(page A-2)

Régionales

À S.-Denis : Nouveau gérant à la coop

(page A-8)

Construction : Une année qui a connu des hauts et des bas

(page A-11)

"Le temps du kilo..."

Depuis le 1er janvier, c'est la mise en oeuvre de la dernière étape qui touchera tous les consommateurs puisque le système métrique fait son entrée

dans les épiceries. Mais il faut garder le sourire et prendre les moyens pour tirer son épingle du jeu quand même...(page A-2)

BIFTECK
DE RONDE
DÉOSSÉE
TRANCHE ENTIÈRE
COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA. CAT. A

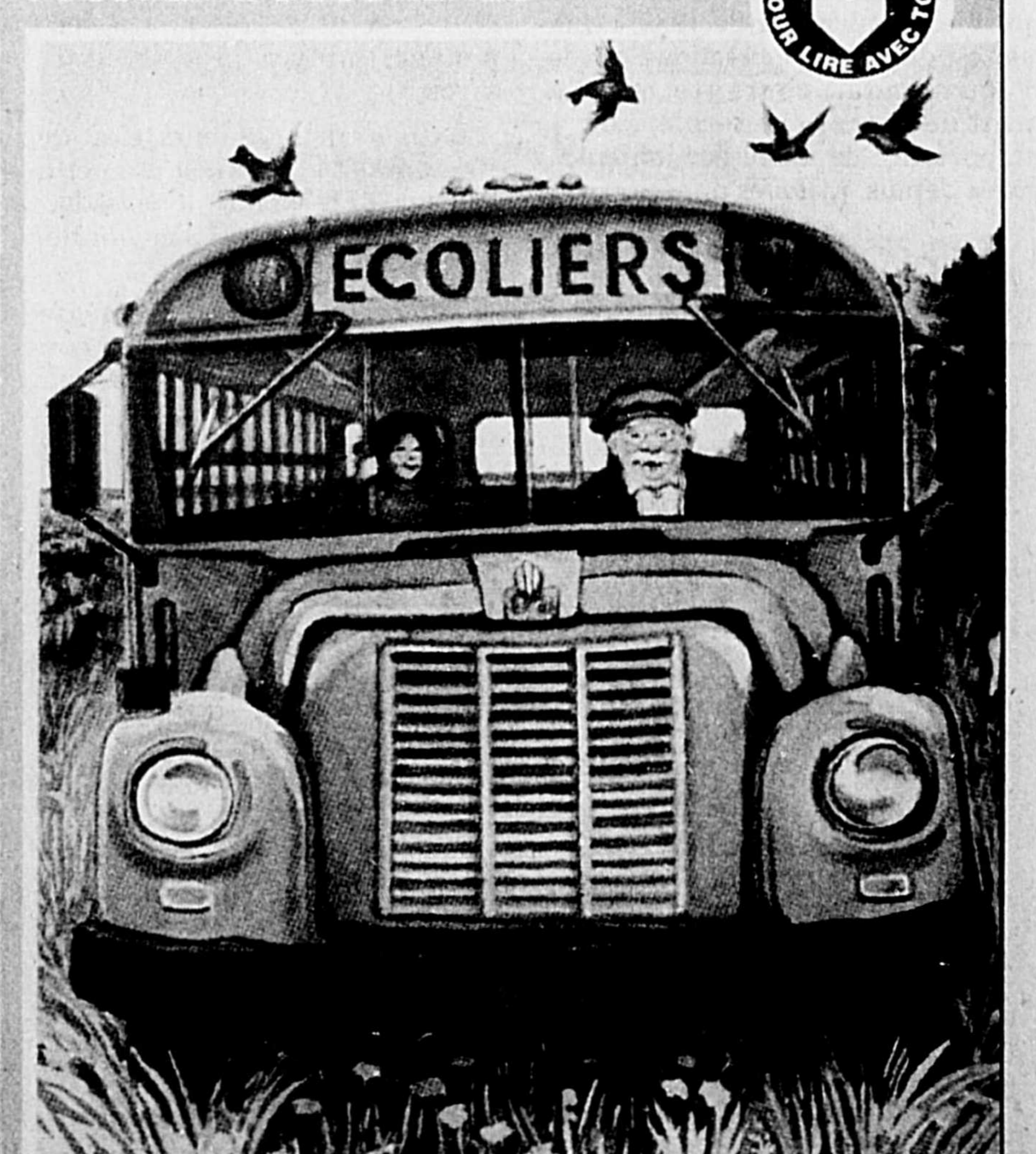
4⁸¹
S/kg
2.18 LB

POMMES
VERTES
GRANNY SMITH
GROSSEUR 125. IMPORTÉES DE FRANCE
CAT. CANADA DE FANTAISIE

68
C
LB
(\$1.50/kg)

L'autobus à Margo

JOSELINE DESCHÈNES



(page B-9)

Volcano, Abra Mast, Lassonde

La S.D.I. ouvre ses goussets

Par Alain Rodier

La compagnie Volcano, qui vient tout juste d'installer ses pénates dans le parc industriel de Saint-Hyacinthe, aura reçu tout un "cadeau de Noël" quelques jours à peine avant le 25 décembre.

Le "cadeau" en question, c'est une subvention de l'ordre de 1 000 000\$ de la Société de Développement industriel et c'est le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, Rodrigue Biron, qui s'est transformé en Père Noël pour annoncer l'octroi de cette "manne" à l'entreprise relocalisée au coin de la rue Beaudry et du boulevard Choquette.

Et là ne s'arrête pas la liste des "présents" de la S.D.I. dans la région puisqu'on a appris par la même occasion que la Société venait de donner son o.k. à l'octroi d'une subvention de 149 000\$ à la firme Abra Mast qui niche, elle aussi, dans le parc industriel de Saint-

Hyacinthe, en même temps qu'elle accordait une aide financière de 265 000\$ à la compagnie A. Lassonde et Fils, de Rougemont.

Dans le cas de Volcano, le coup de pouce de la S.D.I. servira bien sûr à alléger la facture de 6 750 440\$ occasionnée par la relocalisation des installations de la compagnie dans le parc industriel, un projet dont Le Courrier avait d'ailleurs fait état dans son édition du 16 septembre dernier.

Les travaux sont terminés depuis quelques jours à cette nouvelle usine Volcano qui, incidemment, a ouvert ses portes, lundi dernier. Ces nouvelles installations, on s'en souviendra, permettront à la compagnie de construire des chaudières de plus grande envergure, et les sommes investies pourraient entraîner la création d'une centaine d'emplois additionnels, au cours des prochaines cinq années.

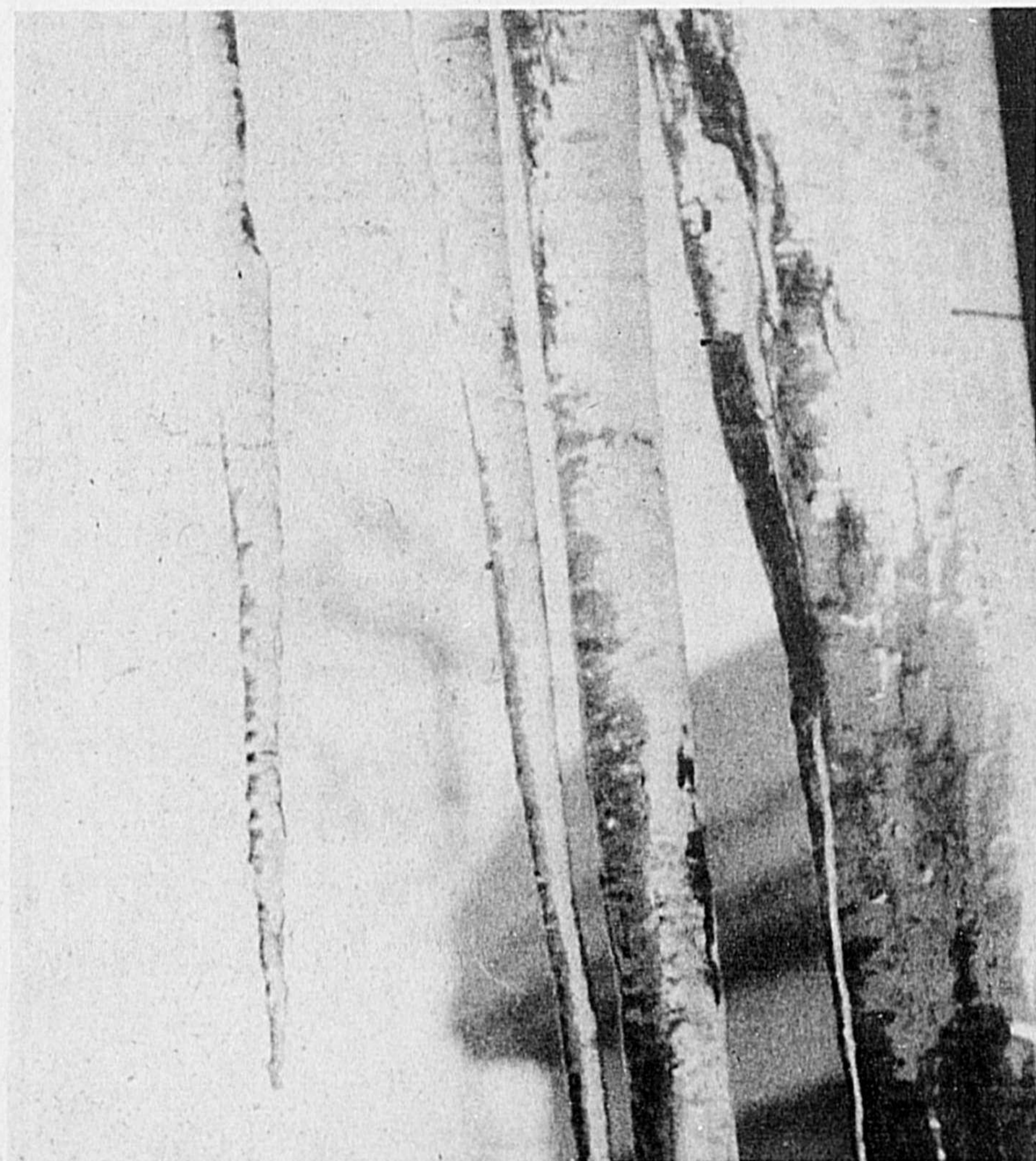
Dans le cas de la firme Abra Mast, qui fabrique à son usine de la rue Choquette des meules renfor-



La nouvelle usine de Volcano

cées et des meules à tronçonner, la S.D.I. y est allée d'une aide financière (sous forme de rabais d'intérêts) supérieure à la somme de 90 000\$ prévue à l'origine. L'implantation de cette industrie, qui est la première du genre à s'établir au Québec, aura nécessité des investissements de 1 089 000\$ et entraîné la création de 23 emplois.

Quant à la subvention décernée à la firme Lassonde et Fils, qui fabrique des jus et des boissons aux fruits à son usine de Rougemont, elle a été accordée dans le cadre d'un projet d'investissements de 1 330 000\$ pour l'achat de machinerie et d'équipements neufs, projet qui amènera la création de 22 emplois.



Le temps des glaçons

La saison hivernale, c'est aussi le temps des décors de cartes postales. Et parmi bien d'autres sujets, celui des glaçons qui se forment après les toitures des habitations a toujours retenu l'attention. Le temps doux et la pluie ont contribué fortement ces derniers jours à la formation de ces "stalactites" éphémères. Mais leur valeur est purement nostalgique car selon les spécialistes de l'isolation, une nouvelle mode captivante, c'est un signe plus souvent qu'autrement d'une déperdition calorifique à éviter. Notre société n'a même plus les moyens de se payer des glaçons...

Le système métrique, une simple habitude ?

par PB

C'est maintenant chose faite, depuis le premier jour de 1982, l'utilisation du système métrique est devenu monnaie courante, complétant de la sorte la dernière étape importante de la conversion entreprise depuis quelques années.

Cette fois, les consommateurs seront plus largement touchés puisque c'est dans les magasins d'alimentation que ces changements seront les plus visibles. Jusqu'à main-

tenant, les automobilistes notamment devaient deviner plus qu'autre chose à combien pouvait revenir le bon vieux gallon... et à bien y penser, mieux vaut ne pas le savoir!

Depuis quelques jours, c'est donc en grammes et en kilogrammes que l'on achète la viande, le poisson, les fruits et les légumes, les bonbons, etc.

Mais selon les spécialistes de la question, pour ceux qui ont connu l'ancien système, il faudra encore

Stationnement

Des amendes corsées

Par Alain Rodier

Petit mémo aux automobilistes "distracts": si vous êtes de ceux qui ont tendance à "nourrir" insuffisamment les parcomètres de la ville, il n'est pas trop tard pour prendre de bonnes résolutions pour l'année 1982.

Parce que la ville de Saint-Hyacinthe, elle, s'apprête à passer une résolution (bonne ou mauvaise?) dans ce dossier, résolution qui aura pour effet de déléster de deniers additionnels ces "distracts chroniques" qui risquent ainsi de voir 1982 démarrer sur les chapeaux des roues.

Suivant en cela la recommandation de la commission de la circulation, les membres du conseil se préparent à amender (lors de leur prochaine séance, probablement) le règlement 277 de la ville qui fixe le coût des "cotisations" exigées lors de pareilles infractions.

Ainsi, les automobilistes qui "dépassent" le temps qui leur est alloué par les parcomètres auront la désagréable surprise de constater que le mignon billet ornant leur pare-brise se "détaille" maintenant à 5\$. L'inflation sévit sérieusement dans ce type d'infraction puisque c'est la deuxième hausse en un peu plus d'un an, la "cotisation" ayant

été augmentée de 2\$ à 3\$, il n'y a pas si longtemps.

Dans le cas de stationnement interdit, l'automobiliste qui devait acquitter précédemment 5\$, héritera à l'avenir d'une contravention de 8\$, alors que la note accolée aux "arrêts interdits en tout temps" demeure toujours à 10\$.

À l'hôtel de ville, on justifie cette nouvelle "ponction" en se disant qu'avec l'installation, dans certains secteurs, de parcomètres plus "gourmands" (lire 25¢ au lieu de 10¢), il était tout à fait logique de hausser ainsi les contributions des automobilistes fautifs.

Et chez les dirigeants municipaux, on se frotte déjà les mains en songeant aux espèces trébuchantes qui viendront grossir les coffres de la ville: en présentant le budget 1982, le conseiller Pierre Solis a bien pris soin de préciser que la ville s'attendait à récolter 325 000\$ cette année, via les amendes, une cagnotte nettement plus intéressante que les 215 000\$ prévus en 1981.

La seule façon de faire mentir les prévisions budgétaires de la ville, c'est évidemment de diminuer sa collection personnelle de "billets doux". Une bien belle résolution à prendre avant que les hausses soient en vigueur!

bien du temps, si jamais cela se réalise, pour qu'il n'y ait pas besoin de conversion pour "saisir" la réalité métrique. Il n'y aurait pas lieu de céder à la panique, semble-t-il, parce que dans les utilisations quotidiennes, le bon sens gardera sa place... même si certains envieront les jeunes qui, pour leur part, ayant connu seulement le système métrique, n'y comprennent rien au système anglais.

De plus, le personnel à la disposition de la clientèle pourra apporter son aide précieuse même si pour un certain temps, les deux mesures seront indiquées.

Il n'est pas nécessaire de refaire toute l'histoire de cette mesure qui

tend à uniformiser avec la majorité des pays industriels le système utilisé au Canada. Mais comme le soulignait une spécialiste des choses culinaires, une côtelette restera toujours une côtelette et un bifteck, un bifteck. Il serait recommandé de continuer à faire les anciennes recettes selon les mesures anglaises pour éviter les erreurs et utiliser les mesures métriques pour les nouvelles recettes.

L'importance du changement apporté dans la vie de tous les jours se fera vraiment sentir petit à petit et c'est à l'expérience là aussi que l'on pourra trouver le juste milieu: acheter en grammes pour soi et en kilogrammes pour la famille, et non le contraire....

RUMEURS
RUMEURS
RUMEURS

RUMEURS DE MA VILLE

La vieille bougresse, qui est l'une des premières adeptes du ski de randonnée dans la région maskoutaine, est fort heureuse pour les mordus des sports d'hiver cette année. La venue de cet hiver d'antan apportera bien des joies mais aussi bien des désagréments. Après deux longs hivers sans un seul flocon blanc, la nature semble vouloir faire plaisir aux nombreux skieurs et patineurs. Le temps semble au beau fixe depuis quelques semaines bien que quelques gouttes de pluie se soient abattues sur la région au cours des derniers jours. Il est à espérer que d'autres averses de neige viendront s'ajouter au cours des prochains mois afin que les sportifs puissent en profiter allègrement!

La vieille, qui a repris la bonne résolution de noter tout ce qui lui déplaît et d'en faire part à ses nombreux lecteurs, se demande si les autorités municipales reviendront sur leur décision de l'année dernière quant au déneigement de la rivière Yamaska, pour la plus grande joie des milliers de patineurs. On se demande toujours pourquoi le conseil de ville a pris une telle décision et ce qui a motivé son choix!!! On se souviendra que des centaines voire des milliers de patineurs de tous les âges se donnaient rendez-vous chaque fin de semaine sur la plus belle et la plus grosse patinoire qui soit dans la région. C'est une histoire du passé...

Le nouvel An n'aura pas seulement apporter de nombreuses chutes de neige mais également quelques hausses spectaculaires... La vieille ne peut passer sous silence la hausse du prix des timbres qui est entrée en vigueur le 1er janvier. Dame Rumeur, qui compte un nombre imposant de correspondants, se demande si elle ne devrait pas adopter un nouveau système moins onéreux... Comme la majorité des gens, la vieille devra employer pour quelque temps encore ses anciens timbres pour envoyer par la poste le paiement de ses comptes ainsi que ses lettres d'amour.

Les souhaits de bonheur et d'amour, qui furent échangés en début d'année, auront tôt fait d'être oubliés alors que les Hydro-Québécois devront à nouveau mettre la main dans leur poche pour acquitter leur facture d'électricité. Après une hausse des timbres annoncée par le ministère des Postes, voilà que le gouvernement québécois accepte une hausse de 17% des tarifs. Cette nouvelle augmentation n'a pas eu l'heur de plaire aux citoyens qui ont décidé, il y a quelques mois, de convertir leur système de chauffage à l'huile en un système fonctionnant à l'électricité afin d'économiser quelques dollars. Ces derniers devront toutefois se décider à acquitter leur facture car aucun vent de contestation n'est dans l'air en ce moment au sujet de ces nouvelles hausses!

Les changements de la numérotation civique, que de nombreux Maskoutains ont connus l'année dernière, semblent vouloir jouer de vilains tours aux détenteurs d'un permis de conduire. En effet, plusieurs automobilistes auraient en leur possession un permis de conduire périmé, le ministère des Transports ne pouvant les rejoindre à leur ancienne adresse. Les automobilistes devront eux-mêmes accomplir les démarches nécessaires auprès du ministère concerné pour rétablir les faits dans les plus brefs délais!

Selon certaines sources dignes de foi, le bureau d'enregistrement de Saint-Hyacinthe pourrait avoir complété la dernière année en déficit de 2 000 à 3 000 transactions par rapport à l'année précédente. Les prochains jours permettront d'obtenir des statistiques plus précises mais cela donne quand même une bonne idée du ralentissement économique qui se fait sentir car les transactions immobilières sont moins nombreuses et les personnes intéressées à faire des affaires plus sélectives. C'est un peu sur cette note pour le moins peu réjouissante que 1981 a évacué les lieux et celle qui lui succède hérite d'un bien mauvais dossier qui pourrait connaître des bas plus graves encore... Allons, un brin d'optimisme quand même!

Les 13 et 14 janvier

Collecte de sang du maire Rhéaume

La collecte de sang du maire Clément Rhéaume, parrainé par les Chevaliers de Colomb du conseil 960, aura lieu les 13 et 14 janvier, de 14 heures 30 à 17 heures et de 18 heures 30 à 20 heures 30, à l'arsenal, boulevard Laframboise, à Saint-Hyacinthe.

A cette occasion, il y aura plus de lits de sorte que les donateurs n'attendront pas longtemps pour faire don de leur sang. Les organisateurs espèrent atteindre l'objectif de 400 donateurs par jour et, connaissant la générosité des Maskoutains et des gens de la région, l'objectif sera sûrement atteint sinon dépassé.

Les présidents honoraires de cette collecte seront Mme Jeannine Laroche et M. Roger Duceppe. Le comité des donateurs sera formé de MM. Jean Cailhier, grand chevalier du conseil 960 et de Jean Richard, ex-grand chevalier et de Mme Thérèse Daigneault, secrétaire du cen-

tre de bénévolat de Saint-Hyacinthe.

Le comité des téléphones sera sous la responsabilité de Soeur Rita Morissette et de son groupe d'élèves de l'école secondaire Saint-Joseph.

Le comité des bénévoles relèvera de Soeur Réjeanne Deslandes, directrice du Centre de bénévolat, et de Mme Jeannine Laroche, régente des Filles d'Isabelle.

Le comité du transport, pour les donateurs qui ne peuvent se rendre à l'arsenal par leur propre moyen, sera sous la responsabilité de M. Fernand Ménard, officier du conseil 960.

Le comité des lits sera sous la responsabilité de M. Gérard Lusier.

L'invitation est lancée à toute la population les 13 et 14 janvier, à l'arsenal, boulevard Laframboise, à Saint-Hyacinthe.

4,81
\$/kg
2.18 LB

Pour un certain temps, les références seront données pour les deux systèmes; si le kilo (qui pèse 2,2 livres) se vend 4,81 \$, cela correspond à 2,18 \$ la livre. C'est simple, non ?

31 décembre 1981

LOTO 6/36	PROVINCIAL
4-6-17-18-23-25 complémentaire : 28	1552694 500 000\$ 552694 50 000\$ 52694 1 000\$ 2694 100\$ 694 25\$ 94 10\$
MINI-LOTO	
540595 50 000\$ 40595 5 000\$ 0595 250\$ 595 50\$ 95 5\$	

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

luc tétreault robert théroux
optométristes

EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE
SERVICES VISUELS COMPLETS

1525, rue Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe Tél.: 773-8479

NOUS ASSURONS

- propriétaire • locataire
- Maison à revenus
- commerce • industrie

1705, rue Girouard Ouest
(coin Sainte-Anne) Tel.: 773-2567
Belœil: 467-5815

COURTIERS I.A.R.D.
Établie depuis 1944
Saint-Hyacinthe, Que J2S 3A2 EDIFICE A PLACE D'ASSURANCES

le courrier

DE SAINT-HYACINTHE

Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
ÉDUCATION VISUELLE
1526, rue des Consolides
Saint-Hyacinthe
TÉL. 773-8118

Sainte-Rosalie

Des frites plutôt "salées"

Par Alain Rodier

Les bambins qui iront dépenser leur trop plein d'énergie au pavillon des loisirs de Sainte-Rosalie pourront "reprendre des forces" en ingurgitant de délicieuses frites bien dodues...et probablement bien grasses.

Le conseil municipal du village vient en effet de donner sa bénédiction à l'installation d'une friteuse au pavillon des loisirs, une bénédiction qui a été loin d'être unanime et qui a rencontré, entre autres, l'opposition du maire Réjean Poulin.

Pas que le maire Poulin en ait contre les frites! Ce qu'il gobe moins, en revanche, c'est la note que la municipalité devra défrayer pour se doter des assurances additionnelles qu'entraîne l'installation d'un tel équipement.

Selon les informations glanées par le maire auprès d'un courtier,

la mise en place de cette fameuse friteuse représentera une dépense supplémentaire de 2 800\$ au chapitre des assurances seulement.

Si l'on additionne à cela, les frais de près de 5 000\$ occasionnés à la municipalité par l'installation comme telle de la machinerie, on comprend aisément que le maire ait jugé la facture trop salée, et qu'il ait proposé de mettre le projet en veilleuse pour un an, le temps de voir comment rapporterait le restaurant sans cet équipement. Proposition entérinée par le conseiller Ferdinand Corbeil.

Leur opposition n'aura pas eu raison toutefois du projet pondu par leur collègue Claude Mailhiot qui avait présenté le tout comme une excellente source d'auto-financement pour les loisirs. Etant donné que les sommes récoltées par les Loisirs (lors d'événements spéciaux) seront maintenant acheminées à l'organisation du 150ième

anniversaire de Sainte-Rosalie, on devait donc trouver de nouvelles sources d'approvisionnement...en espèces sonnantes. D'où l'idée de la friteuse.

Les arguments du conseiller Mailhiot auront donc séduit quatre de ses collègues et on a donc "renversé" le maire Poulin.

L'organisation des loisirs acquittera donc le coût d'achat de la friteuse pendant que la municipalité défrayera la note accolée à la transformation du restaurant et verra à ce que le tout soit conforme aux normes de sécurité du code du bâtiment. Sans compter les "gros sous" pour les assurances!

Toutefois, il pourrait y avoir de nouveaux rebondissements dans "l'affaire de la friteuse". Pour le maire Réjean Poulin, la partie est loin d'être terminée et on pourrait fort bien en recauser, de ces belles frites, lors de la prochaine séance du conseil.

Saint-Hyacinthe :

Les neuf récipiendaires de l'Ordre du mérite

par PB

Comme il a été annoncé dernièrement, c'est le dimanche 31 janvier 1982 qu'aura lieu la cérémonie annuelle de l'Ordre du mérite de Saint-Hyacinthe. La célébration aura lieu à l'hôtel-de-ville de Saint-Hyacinthe, dans la salle des concerts, à compter de 14 heures.

A cette occasion, huit personnes

et un organisme recevront cette distinction. Il s'agit des Dames auxiliaires de l'Hôtel-Dieu, pour l'organisme par excellence; Guy Gaulin, organismes sportifs; Mme Rosario Chicoine, Âge d'Or; Albert Laperle, Unités de voisinage; Alban Durand, secteur culturel; Antonio Rondeau, les clubs sociaux; Mlle Gabrielle Migneault, handicapés; Viateur Dubé, secteur coopératif, et Irène Bergeron, organismes

féminins.

Mise en place il y a quelques années par les autorités municipales de Saint-Hyacinthe, cet Ordre du mérite veut, année après année, permettre au moins à une occasion de placer au premier plan le travail effectué par des centaines de bénévoles qui rendent possible la vie communautaire à tous les échelons dans la ville maskoutaine.

Chasse et pêche :

Une réunion spéciale des membres, le 12

par PB

Pas moins de 500 membres du Club de chasse et pêche Maska, de Saint-Hyacinthe, viennent d'être convoqués à une assemblée des membres prévue pour le mardi 12 janvier 1982, à 19 h 30, à l'auditorium de l'institut de technologie agricole et alimentaire.

Le but de cette réunion est d'établir ensemble un programme d'activités pour 1982 dans les domaines de la chasse, la pêche, le tir au pistolet, le tir à la carabine, le tir au pigeon d'argile, la formation d'officiers de sécurité et de moniteurs dans le cadre du programme P.E.S.-C.O.F. D'établir des heures d'ouverture au terrain de tir et autres sujets s'il y a lieu.

La soirée sera agrémentée par la

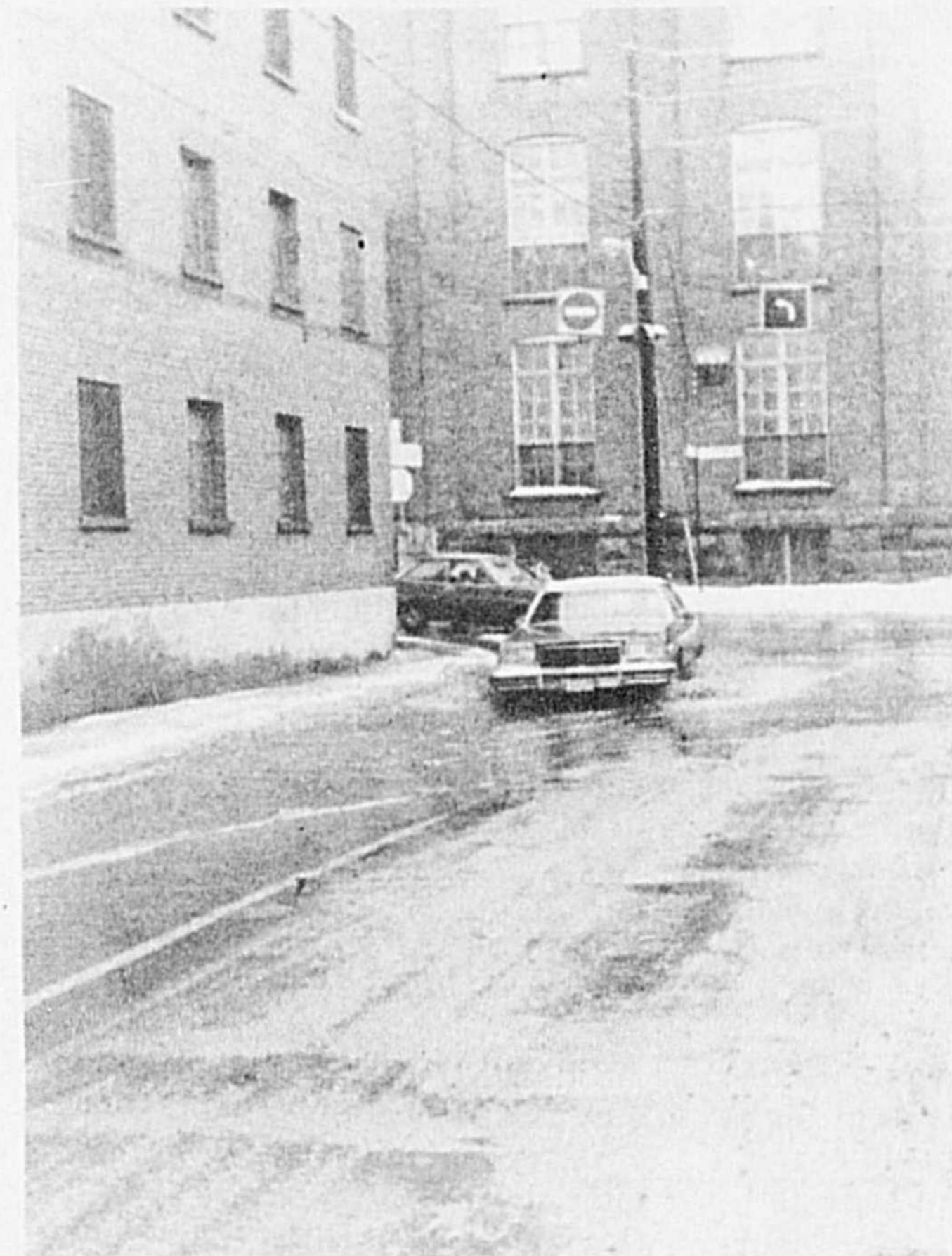
présentation de films de voyages de chasse et de pêche tournés au Québec et ailleurs au Canada par un cinéaste amateur de grande expérience M. Mark Pearson qui commandera ses films. C'est à voir paraît-il. De plus, une invitation particulière est lancée aux amateurs de tir car dans ce domaine précis, il sera question de cours, d'horaire et de consultation auprès des sportifs pour connaître leurs goûts.

Tous ceux et celles, jeunes et adultes qui sont intéressés au plaisir du tir sportif avec armes à feu ou par les sports de la chasse et de la pêche, sont invités à assister à une importante réunion que tiendra le Club de Chasse et Pêche Maska à l'auditorium de l'Institut de Technologie Agricole et Alimentaire 3230, rue Sicotte à Saint-Hyacinthe, le mardi 12 janvier à 19 h

30.

Le but de cette rencontre est de renseigner le public sur les nombreux avantages et services qu'offre déjà le club dans la pratique de ces sports. De connaître des sportifs le genre d'activités qu'ils souhaitent voir organiser dans les disciplines du tir au pistolet, du tir à la carabine et du tir à la volée (pigeon d'argile), d'établir des horaires d'ouverture au terrain de tir, ainsi que des normes dans les compétitions entre les chasseurs et les pêcheurs.

À noter enfin que la cotisation pour 1982 a été établie comme suit, selon les secteurs : cotisation générale pour 16 ans et plus, 10\$; pour moins de 16 ans, 2\$. Cotisation additionnelle : pistolet et autres (carabine, fusil), 25\$; carabine et fusil seulement, 5\$ et invité d'un membre (coût journalier) 5\$.



Après le Noël blanc :

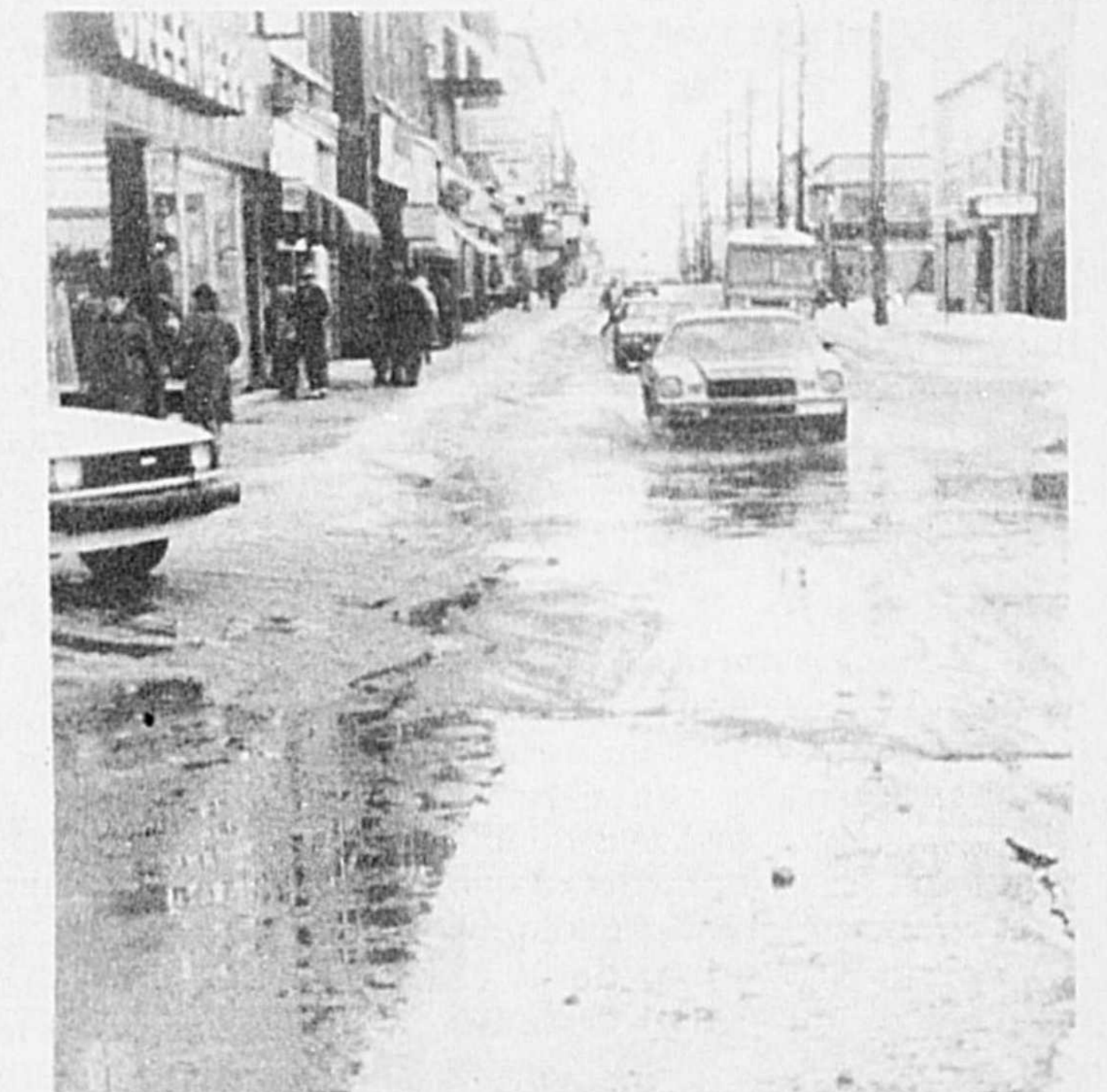
Une "coupure" très humide...

Pour les enfants, un Noël blanc; pour les adultes, un début de nouvel année ensoleillé. Mais cela ne devait pas durer. Et la période de début de janvier, que certains anciens ont toujours identifié comme étant une "coupure" dans la saison hivernale, est arrivé en trombe alors que tout l'Amérique du Nord était aux prises avec des conditions atmosphériques anormales, comme si les courants avaient perdu la tête au cours des Fêtes et avaient de la difficulté à retrouver leur chemin.

Chutes de neige très importantes, vents violents, pluies diluviennes et inondations, voilà quel fut le lot de la majeure partie du continent. Le Québec et la région n'ont pas eu à souffrir outre-mesure de ces conditions difficiles même si durant un certain temps au début de la semaine, personne ne pouvait jurer de rien.

Cela ne veut pas dire que la région a été épargnée totalement. Comme en font foi les photos ci-contre, la pluie qui s'est abattue sur la région a vite transformé la chaussée en mini cours d'eau, avec tous les inconvénients qui en découlent. La rivière aussi a vu son lit gonfler de façon spectaculaire et plusieurs surveillaient avec anxiété l'évolution de la situation. Les vents furent violents par instants mais rien de comprable à ce qui se passait ailleurs, aussi bien aux USA que dans les Maritimes.

Maintenant, le froid va reprendre ses droits et tous ces espaces inondés vont se transformer en véritables patinoires... de quoi inciter toujours à la plus grande prudence.



Hydro-Québec :

La superficie du siège régional sera triplée

par PB

Comme il avait été annoncé il y a quelques mois, Hydro-Québec se prépare à entreprendre à Saint-Hyacinthe des travaux d'envergure qui devraient permettre de tripler en quelque sorte la superficie occupée par le siège régional de l'entreprise d'électricité.


Depuis quelques semaines déjà, les plans préliminaires de la Phase II sont exposés sur les murs situés à l'entrée des employés. Sur le plan d'ensemble, l'actuel espace occupé

par le siège social "à l'air d'un carré de sable". Avec la phase II, l'édifice et le parc à matériaux occuperont une surface triple environ de celle des installations présentes.

Le nouveau développement qui sera confirmé dans sa valeur au moment de la présentation d'un document pour les appels d'offres, permettra de regrouper sous un même toit ou tout au moins dans un même espace, tous les effectifs du secteur Saint-Hyacinthe de même que tous les services logés à différents endroits dans la ville. On y

retrouvera aussi différents ateliers : appareillage et entretien, atelier d'essai pour le service projet technique, etc.


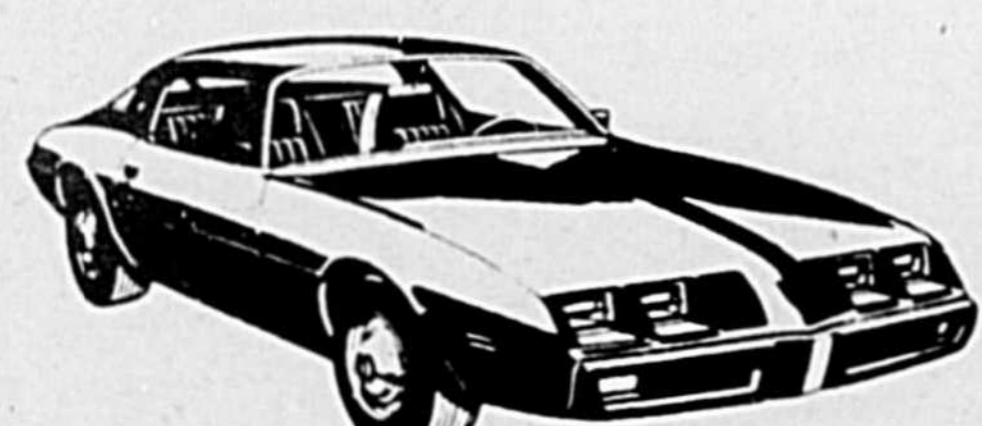
Un magasin régional sera aménagé dont la superficie sera supérieure à celle de l'édifice actuel et il servira à emmagasiner de grosses quantités de marchandises qui, jusqu'à la réalisation des travaux, seront expédiées directement des fournisseurs aux secteurs. Un développement intéressant qui sera à suivre au cours des prochains mois...



ACME

PONTIAC-BUICK INC.
3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe tél. 774-5301

NOUS PAYONS À L'ACHETEUR
d'une **FIREBIRD** ou **TRANS-AM**
neuve, 1981,
la taxe 8%
jusqu'au 13 janvier 1982.

LES BAS PRIX,
voilà une autre bonne raison
d'acheter chez Acme

PAYEZ 8% MOINS CHER

qu'ailleurs sur achat de voitures usagées. Nous payons la taxe pour vous. En plus certains modèles usagés portent une garantie 12 mois "20,000 kilomètres"

Ces super spéciaux sont disponibles jusqu'au 13 janvier 82

Nous offrons 16% - 17%
OBLIGATIONS ET CERTIFICATS DE PLACEMENTS.
Terme d'échéance d'un an à cinq ans.

Les certificats sont émis par des institutions inscrites à la Régie de l'Assurance-Dépôt du Québec et membres de la Société de l'Assurance-Dépôt du Canada.

NOUS VOUS INVITONS de profiter de notre longue expérience, car établis à Saint-Hyacinthe depuis 1931, nous avons eu l'avantage de servir, dans la plus grande discrétion, une nombreuse clientèle. Nous serions heureux d'avoir votre visite à nos bureaux et mettons tous nos services à votre entière disposition. Si vous le préférez, nous pouvons toujours vous rendre visite à votre domicile.

Aussi commande de bourse exécutées aux conditions régulières

RENÉ DESJARDINS

HÉLÈNE VIENS - LAURENT SICOTTE - GILLES MANSEAU
1600, ouest Boul. Girouard, Saint-Hyacinthe 774-5316-17

Représentants de
GRENIER, RUEL ET CIE INC. fondée en 1946
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers et de la Bourse de Montréal.

éditorial

Plus les choses changent...

Les illusions n'auront pas vécu longtemps après les échanges traditionnels de bons voeux à l'occasion de la nouvelle année. Des hausses de produits et services sont venues frapper les consommateurs alors que le ministre des Finances, directement et par adjoint interposé, a annoncé de nouvelles augmentations de taxes et le ministre des Affaires sociales, de nouvelles coupures budgétaires.

Sitôt quitté le marasme de 1981, nous revoilà plongés au coeur d'une situation économique bouchée sur tous les horizons. Pourtant, les réactions des contribuables québécois sont pour le moins mitigées. Quand ce ne sont pas les voisins qu'on accuse de tous les maux, c'est la passivité la plus incroyable.

Et c'est sans doute la raison pour laquelle les ministres du gouvernement provincial n'ont même pas respecté de

trêve de fin d'année dans la poursuite de leurs objectifs. C'est que Jos Bleau était bien trop occupé à festoyer et que de toute façon, la pilule aussi amère qu'elle puisse être, finira bien par être acceptée.

Pourtant, avec les derniers exploits du ministre Parizeau (c'est à se demander ce qu'il prépare maintenant), combinés au "trading" entre Ottawa et l'Alberta font que les Québécois, du moins ceux qui ne vivent pas le long des frontières, sont ceux qui paient leur essence le plus cher en Amérique du Nord. Et la hausse des tarifs d'électricité, prévue en conséquence pour éviter un trop grand décalage dans le coût des diverses énergies, nous amènera très bientôt à payer encore plus pour ce service.

C'est un non-sens qui a suffisamment duré car il ne suffit pas toujours d'accuser Ottawa pour venir presser le citron

davantage. La mauvaise administration qui remplit des centaines de pages du rapport du vérificateur général du Québec n'est pas imputable à quelque mauvais sire mais bien à ces super-administrateurs qui vont conduire la province à la faillite en un temps record.

La machine est emballée et ce ne sont pas les mesures mises de l'avant qui vont changer quoi que ce soit. Le député Bissaillon est en crise de conscience, semble-t-il, parce que le P.Q. a abandonné son idéal social-démocrate. Bien d'autres devraient l'être aussi car il semble abandonner tout aussi rapidement le contrôle véritable sur les dépenses de l'état et tout ce qu'il a trouvé à faire jusqu'à maintenant, hormis la création de nouveaux secteurs du fonctionnarisme tout-puissant, c'est de sabrer dans le gras ou du moins ce qu'il appelle de ce nom, sans

ce préoccuper des conséquences réelles de ces coupures.

Camouflé derrière un pseudo-respect des autorités en place à différents niveaux, le gouvernement du Québec donne une bien mauvaise image de ce qu'il ferait s'il avait toutes les rênes du pouvoir économique et politique en main car il ne peut arriver à contrôler de façon efficace ce qui est de sa compétence. Et comment espérer qu'il pourra être en mesure de tout diriger... ou de tout perdre un jour si rien de radical ne change.

Et par les temps qui courent, c'est plutôt le conservatisme qui est de mise; les changements, c'est pour les autres jusqu'à la catastrophe finale. Faut-il être aveugle pour vivre en ce "pays" ?

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

En hommage au temps "précieux"

Elle viendra sous peu, cette fameuse fête des bénévoles, à Saint-Hyacinthe. En plus de remercier, flatter, féliciter, presque "consacrer" quelques-unes des personnes qui, tout au long de l'année 1981, ont donné bénévolement de leur temps et de leurs énergies au sein de différentes organisations, elle viendra aussi, curieusement, sans trop d'avertissements, ressasser de bons et déjà vieux souvenirs mais viendra pareillement secouer de petits tiraillements qu'on croyait pourtant ensevelis depuis longtemps. C'est au moins ce que nous laissent croire les quelques rumeurs qui circulent dans les couloirs du bénévolat maskoutain.

Et ces petits tiraillements n'ont vraiment rien de bien réjouissants puisque, le plus souvent, ils mettent en cause des protagonistes de grande valeur oeuvrant dans des

domaines similaires, mais des protagonistes qui s'épient, qui comparent leurs réalisations respectives, qui en viennent, comble de l'absurde, à "comptabiliser" leurs efforts, leurs démarches, leurs réussites... Et vive le bénévolat !

Mais à bien y penser, Centraide, ce grand manitou qui répartit les budgets et distribue les argentés aux organismes bénévoles de la région, y est peut-être pour quelque chose... Fort heureusement, la "grosse machine" de Centraide recueille chaque année des sommes d'argent non négligeables qui permettent bon nombre de réalisations au sein de la collectivité. Mais peut-être moins heureusement, il se voit dans l'obligation de soulever, éprouver, évaluer qui, de notre société, est le plus éprouvé, le plus démuné... de celui qui vit, de manière presque

"chronique", une situation financière difficile, à celui qui rencontre les mêmes difficultés mais de façon temporaire, tout à fait occasionnelle, le pas est à la fois énorme et mince, mais indéniablement fragile.

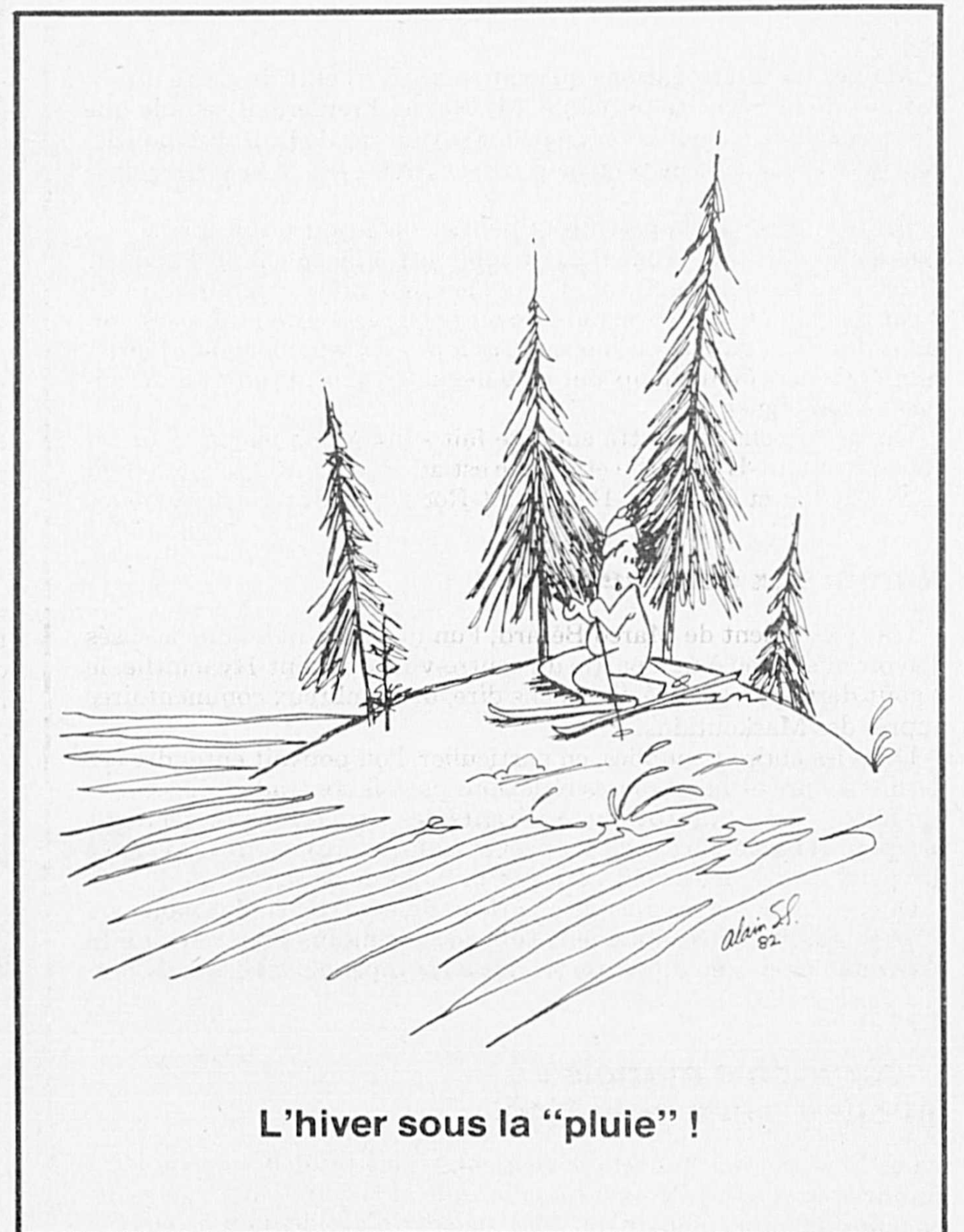
Ces deux parents sont, en tout cas, en mesure d'apprécier une aide bénévole franche et sans calcul. Les organismes aidants ont, de leur côté, bien raison de se disputer la part du gâteau qui leur revient. Chaque bénévole ne comptant ni ses heures, ni ses énergies, il est presque normal que, le seul désir d'aider et de bien le faire, provoque là encore quelques envies et attise quelques petites jalousies de parcours... Et vive le bénévolat !

Mais en y repensant bien, notre société, cette "grande bouffesse" de super produits de consommation y est sûrement pour quelque

chose. Qui sait ! ? C'est peut-être elle qui, finalement, tire les ficelles et manipule à sa guise les émotions et les petites satisfactions personnelles, seules denrées que les bénévoles peuvent se mettre sous la dent, dans bien des cas.

Outre ces tiraillements de bas étage qui, fort heureusement, n'ont pas encore envahi toutes les allées du monde du bénévolat, il faut rendre à César ce qui est à César et avouer qu'il existe encore à Saint-Hyacinthe une haute qualité de bénévoles. Souhaitons qu'en ce début d'année, les organismes prennent la bonne résolution de se reconnaître et de s'attribuer mutuellement les bienfaits dont ils sont les maîtres d'oeuvre. Après ce premier pas, il sera plus facile de penser à travailler ensemble.

par Marielle Raïche-Lefebvre



L'hiver sous la "pluie" !

lettres OUVERTES

Un budget fédéral satisfaisant

Le T. Hon. Pierre-Elliott Trudeau, P. M. du Canada

Monsieur,

La présente est aux fins de témoigner de ma satisfaction quant à l'ensemble du récent budget (nov. 81) présenté par votre ministre des finances, l'hon. Allan J. MacEachen, avec des réserves toutefois mais également avec des félicitations quant à l'impôt sur le revenu au chapitre des abris fiscaux.

J'ai particulièrement apprécié une allusion de votre ministre des finances au budget précédant (28-10-80), à savoir : élargissement de l'assiette fiscale, taux d'impôt moins élevés et élimination des abris fiscaux. Il y a donné suite dans le budget de nov. 81, mais parcimonieusement. Les abris fiscaux et l'indexation ne sont-ils pas que de l'assistance sociale de luxe ou déguisée ?

Tout ce qui précède peut affecter, pour le mieux ou le pire à des degrés divers, plusieurs contribuables. Mais tous les autres - la masse des peu ou non-imposables - ne demeurent même pas dans le "statu quo". Et plus ils sont économiquement faibles, pire est leur sort; car, pour eux, l'inflation est sans remission ! Or, c'est là que se situe la carence de ce budget et de tous les autres.

Je préconise donc la Péréquation à la source, au moyen d'une formule efficace, équitable, logique et simple - qualifiée de simpliste par plusieurs aveugles, ignorants, inconscients ou fourbes - consistant à garantir le droit de vivre décemment; elle comporte deux volets, à savoir : -1- le dividende social à tous et à cha-

acun des citoyens canadiens; -2- l'escompte compense.

Ne croyez-vous pas que ma suggestion, contenue dans la lettre que je vous adressais le 8 octobre 80, puisse résoudre une foule de problèmes actuels et artificiels tout en étant rentable au plan électoral; et cela, d'une façon très catholique, selon le calendrier sommairement élaboré ci-dessous.

Dès que disponibles, les renseignements du dernier recensement (1981) pertinents à la mise en marche d'un régime de dividende social à tous et à chacun, procéder à l'émission des chèques pour le montant du dividende de base, mensuel, soit \$100. par citoyen (sans autres conditions que celle d'être citoyen canadien); le dividende aux citoyens mineurs ou incapables d'agir par eux-mêmes étant versé aux père, mère, tuteur ou curateur selon le cas. Et procéder à :

- 1- l'abolition du Régime d'allocations familiales;
- 2- l'abolition des législations relatives aux programmes ou organismes à caractère financier, économique, socio-économique ou socio-culturel, tels : la banque de développement industriel, le MEER, la S.C.H.L., les octrois dans le domaine éducationnel (Universités, I.C.E.A. ou autres), etc.; sauf les Régimes de pensions aux personnes âgées et aux vétérans ainsi que l'assurance-chômage et cas exceptionnels présentement imprévisibles; sauf également, les paiements de transfert et les programmes à frais partagés avec les provinces, lesquels seraient éliminés à la suite du renouvellement en ce sens des accords fiscaux avec les provinces; la "fameuse" duplication, imputable aux deux paliers gouvernementaux, et l'initiative remise à l'individu par le dividende social obligeront également les pro-

vinces à abolir leurs législations correspondantes et autres similaires;

- 3 - un amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu prévoyant notamment : (a) que tout citoyen canadien majeur doit dorénavant produire une déclaration d'impôt de ses revenus personnels incluant son dividende social et celui de la (ou des) personne(s) mineure(s) sous sa responsabilité, lesquels revenus seraient imposables intégralement; (b) l'abolition des "exemptions personnelles de base" du régime actuel; et par ricochet, des déclarations des contribuables afférentes aux dites exemptions; lesdites déclarations étant remplacées par des déclarations du montant total de dividende social auquel lesdits contribuables sont admissibles, puisque ledit dividende serait assimilé à tous autres revenus imposables à la source;
- 4 - l'instauration de la semaine de 35 heures régulières maximum, avec réduction proportionnelle du salaire, pour une meilleure répartition des tâches (labeur requis pour la réalisation du Produit National Brut); l'automatisation libérant l'homme de plus en plus;
- 5 - l'instauration du Recensement annuel sommaire de la population aux fins de compléter - un an après sa mise en marche - l'implantation du régime de dividende social à tous et à chacun.

Six (6) mois après l'instauration du dividende social de base, poursuivre l'implantation dudit régime en le portant à \$500. pour tous les citoyens de 50 ans et plus. Et simultanément, procéder à :

- 1 - l'abolition du Régime de pension aux personnes âgées et des abris fiscaux qui n'ont pas été touchés lors du budget de novembre 1981;

2 - l'instauration de la semaine de 30 heures régulières maximum avec réduction proportionnelle du salaire.

Douze (12) mois après l'instauration du dividende social de base, compléter l'implantation dudit régime en établissant cinq catégories de citoyens par des majorations au dividende de base pour -4- des dites catégories, aux fins d'en arriver à l'échelle suivante : dividende social-jeunesse à tous les citoyens mineurs \$100.; dividende social-adultes à tous les citoyens âgés de 18 à 50 \$300. dividende social-adultes à tous les citoyens âgés de 50 et plus \$500. Montant de base ci-dessus, majorés pour invalides ou esseules, tel que détaillé dans ma lettre ouverte originale au P.M. du Can. 8-10-80. Et simultanément, procéder à :

- 1 - l'abolition du Régime d'assurance-chômage;
- à - l'instauration de la retraite facultative; celle-ci relevant désormais uniquement d'une négociation, cas par cas, entre l'employeur et l'employé; tout comme un individu peut maintenant négocier avec une entreprise spécialisée, un contrat de pension de retraite selon les conditions d'âge et pécuniaires leur convenant, sans préjudices d'admissibilité à un tel régime de l'État;
- 3 - l'instauration de la semaine de 25 heures régulières maximum avec réduction proportionnelle du salaire;
- 4 - un amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu - présumant qu'entre temps la Constitution canadienne ait été modifiée dans le sens de donner l'exclusivité en matière d'impôt sur le revenu du palier fédéral, en échange de l'exclusivité en matière de taxe de vente au

(suite à la page A-5)

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4.



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 50¢ la semaine - 25\$ par année.
Poste: Au Canada 25\$ par année
aux États-Unis 50\$ par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raïche, Louise Lamothe, Alain Rodier
Paul-Henri Frenière, J.-Marie Fontaine (sport)
Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Réal Brodeur
Publicitaires: Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Graphiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

justice

ET FAITS DIVERS

Accusé de l'incendie du 2 août

Marco Bérard acquitté

P-H F

Coup de théâtre, la semaine dernière, au Palais de Justice : Marco Bérard, l'un des deux individus accusés de l'incendie d'un secteur du centre-ville survenu le 2 août, a été acquitté par le juge Yvon Roberge.

Le jugement a été rendu mercredi dernier, au terme de cinq journées d'audience au cours desquelles on a entendu le témoignage d'une douzaine de personnes. Parmi celles-ci, figuraient plusieurs policiers impliqués dans l'arrestation des deux accusés, au lendemain du sinistre, ainsi que certaines personnes de leur entourage.

Le juge Roberge, de Sherbrooke, a donc décidé de l'acquittement du premier accusé, estimant que les

preuves produites par la poursuite étant insuffisantes pour incriminer Bérard.

On se rappelle que les deux jeunes hommes avaient été tenus criminellement responsables de l'incendie suite à l'enquête du coroner Cyrille Delage qui s'était tenue au cours du mois d'août. Depuis lors, Marco Bérard, âgé de 20 ans et possédant quelques antécédents judiciaires, était resté détenu (ce qui représente une période de détention de près de cinq mois) tandis que son compère, Yvon Favreau, 21 ans, avait été remis en liberté sous certaines conditions.

En ce qui regarde ce dernier, son procès pro forma se tient aujourd'hui même (mardi) et l'on déter-

minera à cette occasion le moment où il devra se présenter devant le juge.

Lors du procès de Bérard, c'est Me Claude Provost, de Montréal, qui agissait pour la Couronne tandis que les avocats Christian Desrosiers et Pierre Labrie représentaient les accusés.

Rappelons qu'il avait été décidé de tenir d'abord le procès de Bérard et que la preuve présentée sera éventuellement utilisée lorsqu'on procédera dans le cas de Favreau; ce qui devrait, en principe, écourter les procédures dans ce dernier cas.

Soulignons enfin qu'à la suite des chefs d'accusation pesant contre eux, ils étaient passibles d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement.

à Saint-Aimé

Le Manoir Massueville détruit par les flammes

P-H F

Dans la nuit du 1er janvier, un violent incendie a dévasté le Manoir Massueville, situé sur la rue Royale à Saint-Aimé, mais fort heureusement, personne n'occupait l'établissement lorsque le feu s'est déclaré.

C'est vers 22 heures que les policiers de la Sûreté du Québec, district de Tracy, se sont rendus compte qu'un incendie avait pris naissance dans cet établissement commercial et qu'ils ont communiqué la chose au service des incendies de la municipalité de Saint-Louis-sur-Richelieu qui dessert ce secteur.

Quelque temps plus tard, soit vers 22 heures 20, une douzaine de sapeurs, munis de deux auto-pompes, combattaient les flammes mais il était déjà trop tard.

"Lorsque nous sommes arrivés, la bâtisse était totalement en flammes et il ne nous restait plus qu'à protéger les autres établissements qui l'entouraient. C'était une vieille maison de trois étages, entièrement construite en bois, et il n'y avait plus grand chose à faire..." a déclaré M. Ernest Forcier qui dirigeait les opérations.

Le vent violent n'a certainement pas aidé la cause des pompiers qui ont tout de même combattu les flammes pendant près d'une dizaine d'heures.

Signalons enfin que cette maison historique, évaluée à plus de 100 000\$, est une perte totale et qu'une enquête du bureau des crimes contre la propriété a été instituée pour faire la lumière sur cette affaire.

Épidémie de vols durant les Fêtes

P-H F

Après la brève accalmie qui, étrangement, avait précédé la période des Fêtes, les voleurs ont repris leurs activités, à la fin du long congé de Noël, effectuant pas moins de 16 vols par effraction et 18 vols simples dans la ville de Saint-Hyacinthe.

Deux individus ont été appréhendés, dimanche dernier, et les enquêteurs de la Sûreté municipale estiment que bon nombre de ces vols pourront être élucidés suite aux interrogatoires.

Les deux jeunes hommes ont été pris sur le fait, dimanche matin, alors qu'ils tentaient de s'introduire dans une station-service située au 2630 de la rue Dessaulles.

Ils sont présentement incarcérés dans les cellules du poste de Saint-Hyacinthe jusqu'à ce que des accusations soient portées.

En fait, il semble que plusieurs stations-service ont été ainsi visitées, ces derniers jours, et que les cambrioleurs ont effectué un véritable pèlerinage... particulièrement sur la rue Dessaulles.

C'est ainsi que le Jour de l'An

même, un ou des malfaiteurs se sont introduits au garage Gulf, au 3080, rue Dessaulles, s'emparant de quelque 185\$.

Le lendemain, samedi, un individu seul s'est présenté à la station-service Texaco, toujours sur la rue Dessaulles, et s'est fait remettre 218\$ à la pointe du revolver. Dans un autre secteur de la ville, soit au 4700 du boulevard Laurier, le garage Douville Texaco a également été cambriolé, durant la nuit cette fois, et le lendemain matin l'on se rendit compte que le contenu du tiroir-caisse avait disparu, soit environ 156\$.

Enfin, plusieurs résidences privées ont reçu la visite des cambrioleurs, durant cette même période. Le 1er janvier, alors que beaucoup de gens avaient déserté leurs domiciles, les malfaiteurs en ont profité pour visiter, entre autres, l'édifice à logements sis au 1910, rue Castelnau où l'on a signalé au moins deux vols.

Dans un premier cas, on a rapporté la disparition de matériel divers évalué à environ 400\$ et dans l'autre, la valeur des objets dérobés n'a pas encore été comptabilisée.

Le même jour, la résidence située

au 5365, rue Leber fut également délestée de certains articles de valeur : un téléviseur-couleur et deux systèmes de son, le tout évalué sommairement à 2 400\$.

Deux vols plutôt inusités ont été rapportés au policiers municipaux durant la fin de semaine dernière.

En effet, le 3 janvier dernier, des peaux de fourrure d'une valeur approximative de 300\$ ont disparu de la résidence sise au 332 de la rue Saint-Simon tandis que le lendemain, c'est une collection de pièces d'argent qui fut l'objet d'un larcin. La dite collection valait environ 3 000\$ et le propriétaire la gardait à son domicile situé au 3495, boulevard Laframboise.

Un vol d'importance est survenu par ailleurs, dans la nuit de vendredi dernier, alors qu'on s'est emparé d'environ 10 000\$ en argent liquide à la résidence d'un commerçant de la ville : une maison adjacente au commerce, située au 1585 de la rue Saint-Michel.

Enfin, du côté de la Sûreté du Québec, signalons que le long congé des Fêtes fut passablement calme sur le plan criminel puisque les seuls vols rapportés dans la région de Saint-Hyacinthe ont été relativement sans importance.

Scènes policière et judiciaire

Nouvelles en vrac

P-H F

Malgré les interrogations qu'avait suscitées l'état de santé du directeur de la Sécurité publique, M. Marcel Frenière, il semble que l'enquête de la Commission de police sur un cas de brutalité policière, survenu au mois de mars dernier se tiendra bel et bien ces jours-ci.

En fait, c'est à compter de 14 heures 30, aujourd'hui même le 5 janvier, que débute les audiences publiques à la salle 3 du Palais de Justice de Saint-Hyacinthe. Deux membres de la commission, Me Jean Belleau et Me Normand-B. Saint-Georges, entendront les versions des deux parties et l'on sait dès à présent qu'une demi-douzaine de policiers municipaux ont reçu des sub paena et seront donc appelés à témoigner.

On se rappelle que cette enquête fait suite à une plainte d'un citoyen de Saint-Hyacinthe et qu'elle est adressée contre le lieutenant Léon Chabot et le sergent Réal Saint-Roch de la Sûreté municipale.

Nombreux commentaires

L'acquittement de Marco Bérard, l'un des deux individus accusés d'avoir mis le feu à une partie du centre-ville de Saint-Hyacinthe, le 2 août dernier, a suscité, il va sans dire, de nombreux commentaires auprès des Maskoutains.

Dans les endroits publics, en particulier, l'on pouvait entendre ces derniers jours de nombreuses réflexions parfois contradictoires. Tantôt outrés, tantôt plus tolérants, les citoyens ne se gênaient pas pour faire l'épilogue de cet événement qui, rappelons-le, a causé des pertes matérielles de l'ordre de 8 millions de dollars.

Quoi qu'il en soit, la Justice a parlé et dans ce cas-ci, il semble que la page soit irrémédiablement tournée... à moins bien sûr que la Couronne ne décide de porter la cause en appel dans les délais prévus par la loi.

Accidents mortels : un bilan blanc pour Noël

Les Maskoutains ont semblé démontrer une prudence exemplaire durant le temps des Fêtes, à tel point que ni la Sûreté du Québec ni les policiers municipaux n'ont eu à signaler d'accidents mortels durant ce long congé.

On a enregistré évidemment un certain nombre d'accidents causant des blessures mais aucun d'entre eux n'a occasionné une hospitalisation sérieuse.

Reste à souhaiter que l'année 82 soit marquée par la même prudence.

Mauvaise surprise porte-monnaie volé !

Les emplettes du temps des Fêtes réservent parfois de mauvaises surprises...

Par exemple cette dame qui, alors qu'elle faisait son épicerie jeudi dernier vers 16 heures 30, au Steinberg des Galeries Saint-Hyacinthe, s'est fait subtiliser son porte-monnaie qui contenait près d'une centaine de dollars.

Il est bien entendu que la dame en question a fait son deuil de l'argent dérobé mais elle apprécierait grandement que la personne lui fasse au moins parvenir par la poste (l'adresse y est contenue) les cartes qui se trouvaient dans le porte-monnaie, lui évitant ainsi des démarches fastidieuses.

A bon entendeur...

Le Stress : pour les grandes occasions seulement !

par Claire Minguay

Mieux on est renseigné sur le stress, mieux on peut le contrôler, semble-t-il. Aussi importe-t-il de connaître ce dont il s'agit... et ce dont il ne s'agit pas...!

Le stress est un mécanisme biologique absolument normal. Il se met en marche pour répondre à certaines situations qui exigent un effort spécial : une compétition sportive, une entrevue pré-emploi, une chicane de famille, un accident, etc.

Il s'agit, à proprement parler, d'une réaction en chaîne. Captant un message "spécial urgence", le

cerveau commande la production d'hormones appropriées (dont l'adrénaline) qui, en se répandant dans le corps, entraînent diverses actions : accélération des battements du cœur, changements dans la circulation du sang, hausse de la tension artérielle (de la pression), augmentation de la production d'acide dans l'estomac, élévation du sucre dans le sang, etc.

Face au stress, la solution appartient à chacun de nous : il s'agit de choisir (eh oui ! c'est possible) les situations qui valent la peine de mettre en branle ce mécanisme des "grandes occasions" !

Réforme du transport scolaire

Le Livre blanc est un cheval de Troie

par Louise Lamothe

La réforme du système de transport des écoliers du Québec aurait pour seul et unique objectif de réduire les coûts assumés par le ministère des Transports du Québec et toutes les autres facettes ne seraient que secondaires par rapport à cet objectif de compression budgétaire selon l'Union des municipalités du Québec.

La volonté du ministre Michel Clair de rationaliser les coûts est fort louable, dit-on, mais l'Union des municipalités du Québec est d'avis que le Livre blanc est un cheval de Troie que l'on tente d'introduire dans le territoire municipal

en évoquant des considérations sur la décentralisation, l'aménagement, le pouvoir municipal, les économies d'énergie et la mobilité du milieu rural qui ne font qu'accroître la confusion.

L'Union des municipalités du Québec a remis récemment un mémoire aux ministères des affaires municipales, du transport et de l'éducation et est d'avis qu'il est excellent de désirer la polyvalence des autobus scolaires en les utilisant comme système de transport en commun régional d'appoint.

Toutefois, l'UMQ fait remarquer dans son mémoire que le transport des écoliers est avant tout affaire d'éducation et qu'avant de propo-

-L'Union des municipalités du Québec

ser un Livre blanc, il aurait été indispensable que les auteurs vérifient les besoins, les moyens et les possibilités du milieu.

La réforme du transport des écoliers du Québec n'a fait l'objet d'aucune consultation ou de participation préalable des intéressés. Selon l'Union des municipalités du Québec, la véritable problématique du transport scolaire y aurait été mal définie.

L'évaluation et le diagnostic des coûts seraient déficients et les auteurs n'auraient pas hésité à conclure qu'en décentralisant et en créant de nouveaux services à la population, les coûts iraient en décroissant.

Un budget

(suite de la page A-1)

palier provincial - prévoyant notamment : (a) une seule table de taux, applicable tant aux revenus personnels qu'aux profils d'entreprises, allant de 1% sur montant de \$5,000.00 ou moins à 40% sur montant de plus de \$100,000.00; (b) que le taux d'impôt correspondant au total des revenus ou profits s'applique audit total; (c) le moins possible de complexités ou d'échappatoires, surtout dans le cas de revenus professionnels ou profits d'entreprises, aux fins de justifier la perception qu'ont plusieurs de l'impôt sur le revenu, à savoir qu'il est probablement la plus juste des taxes s'il est honnêtement conçu, simplifié au maximum et fermement appliqué en toute équité.

Enfin, deux ans après l'instauration du dividende social de base, la dernière des batailles dans la véritable et victorieuse guerre à l'inflation comportant :

1 - la modification de la Loi des banques, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt sur les prêts effectués par la Banque du Canada; et le refinancement de la dette intérieure du Canada;

2 - la création de l'Office national de l'escompte compensé pour l'instauration de l'escompte au consommateur compensé au distributeur; aux fins d'ajuster le pouvoir d'achat global des Canadiens (c.à.d. tous les revenus générés lors de la réalisation du P.N.B. plus le dividende social) à la valeur du produit

national brut; loi de l'offre et de la demande jouant son rôle dans un climat de saine concurrence, possible avec la vigilance de l'État.

En terminant, je réitérerai que le dividende social à chaque Canadien confirmerait son statut d'actionnaire dans l'entreprise Canada (par 2 océans) limitée; puis, en toute liberté et sécurité, les Canadiens, telles les billes dans le moyeu, feraient harmonieusement tourner la roue de l'économie du pays.

Bien à vous,

Jean-Jacques Dragon

Taffin, Lamy & Associés

AUDIOPROTHÉSISTES

C.P. 354, Tour de la Bourse
800 Place Victoria, Montréal, P.Q.
Tél.: 866-7422 H4Z 1H9

RÉGION DE SAINT-HYACINTHE:

M. Jacques Taffin, Audioprothésiste, sera sur place les 2e et 4e vendredi de chaque mois de 15 heures à 19 heures ou sur rendez-vous chez:

Gérard Bousquet, Pharmacien,
2416, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, Québec.
Tél.: 774-5389

COMPAREZ
Avant d'acheter n'importe quelle
petite voiture Nord-Américaine ou étrangère,




LYNX
et
LN7
Les p'tites parfaites!
à traction avant qui font jusqu'à
55 mil/gal.

Voici
\$100
pour essayer une
Mercury
Disponible
jusqu'au
16 janvier 1982

Automobile Jérôme
7780, rue des Cascades est, Saint-Hyacinthe, tél.: 773-6647

COURS AUX ADULTES

Cégep de Saint-Hyacinthe

FORMATION GÉNÉRALE ET CULTURELLE

COURS OFFERTS

NUMÉRO ET TITRE DU COURS	JOUR	HORAIRE
109-006-30 Ballet Jazz I (45.00)	Lundi	20h à 22h
109-007-30 Ballet Jazz II (45.00)	Lundi	18h à 20h
109-003-30 Natation I (45.00)	Mardi	19h à 21h
109-004-30 Natation II (45.00)	Mercredi	19h à 21h
109-008-30 Autodéfense I (femmes) (45.00)	Lundi	19h à 21h
109-009-30 Autodéfense II (femmes) (45.00)	Mardi	19h30 à 21h30
109-010-30 Ski de fond (45.00)	Lundi	intensif
109-014-30 Assouplissement et relaxation I (45.00)	Jeudi	19h à 21h
109-015-30 Assouplissement et relaxation II (45.00)	Mercredi	19h à 21h
201-311 Trigonométrie et géométrie analytique	Lundi	18h30 à 23h
201-337 Statistique	Lundi	18h30 à 23h
310-313 Droit civil II	Mardi	19h à 22h
330-972 Histoire des relations internationales	Lundi	19h à 22h
332-211 Civilisation ancienne	Mardi	8h30 à 11h15
340-101 La philosophie et la connaissance	Mercredi	19h à 22h
340-101 La philosophie et la connaissance	Mardi	13h30 à 16h15
340-220 Le problème de Dieu	Lundi	19h à 22h
350-102 Psychologie générale	Mercredi	19h à 22h
350-205 Psychogénèse	Lundi	13h30 à 16h15
350-914 Relations humaines	Mardi	19h à 22h
385-950 La vie politique internationale	Mercredi	8h30 à 11h15
387-979 Initiation aux techniques d'enquête sociale	Jeudi	19h à 22h
510-210 Recherche et documentation II	Luc-merc	19h à 22h
510-410 Expression picturale II	Mardi	19h à 22h
510-420 Expression spatiale II	Jeudi	19h à 22h
520-904 Histoire de l'art moderne	Mardi	19h à 22h
570-446 Techniques photographiques II	Mercredi	19h à 22h
560-103 Théâtre I	Lun-merc	19h à 22h
601-103 Communication écrite et littérature québécoise	Mercredi	13h30 à 16h15
601-203 Expression orale et littérature	Mercredi	8h30 à 11h15
601-303 Expression orale et littérature	Mardi	19h à 22h
601-331 Roman québécois	Mercredi	19h à 22h
604-101 Anglais (67.50)	Lundi	19h à 22h
604-201 Anglais (67.50)	Mardi	19h à 22h
604-301 Anglais (67.50)	Mercredi	19h à 22h
604-401 Anglais (67.50)	Jeudi	19h à 22h
607-201 Espagnol (67.50)	Mardi	19h à 22h

N.B. Inscription des adultes qui veulent suivre des cours avec les étudiants du secteur régulier se fera le 26 janvier aux heures de bureau.

COÛT DES COURS:
Des frais administratifs de 20\$ par cours (sauf ceux dont le coût est indiqué entre parenthèse) seront exigés. Ces frais ne sont pas remboursables sauf si le cours est annulé par le cégep.

FORMATION COMMUNAUTAIRE

1. NOUVEAU DÉPART

Un programme d'orientation de 45 heures à raison de 13 rencontres de 3:30 par semaine pour la femme de 28 ans et plus.

Quand: tous les mercredis de 13h15 à 16h45
Où: à déterminer
Début: 10 février 1982
Coût: 35,00\$

2. TRANSITION TRAVAIL

Un programme intensif de 120 heures pour préparer la femme qui désire retourner sur le marché du travail après une absence prolongée.

Quand: session débutant le 15 mars 1982
Où: au Cégep
Coût: 20,00\$ inscription

3. PRÉPARATION À LA RETRAITE

Un programme de 30 heures à raison de 10 rencontres de 3 heures pour aider les couples à mieux préparer leur retraite.

Quand: le mardi soir de 19h00 à 22h00
Où: au Cégep
Coût: 30,00\$ par personne

4. NATATION AGE D'OR

- a) cours avancés: pour tous ceux qui ont suivi le cours de débutant
- b) cours de débutants: pour tous ceux qui ne savent pas ou peu nager

Quand: Horaire disponible lors de l'inscription
Où: au Cégep
Coût: 45,00\$

5. ANIMATION/RELATION D'AIDE

Un programme dispensé par le Cégep pour venir en aide à toutes les personnes qui ont à animer ou à aider les gens.

Quand: horaire disponible lors de l'inscription
Où: au Cégep
Détails des cours offerts dans la section formation professionnelle

FORMATION PROFESSIONNELLE

ANIMATION RELATION D'AIDE

354-704 Les relations humaines	à déterminer	à déterminer
354-706 Le travail d'équipe	à déterminer	à déterminer
354-707 Le leadership et l'autorité	à déterminer	à déterminer
354-732 Animation de groupes d'action	à déterminer	à déterminer
354-733 Organisation de grands groupes	à déterminer	à déterminer
354-734 Le laboratoire en animation	à déterminer	à déterminer
354-742 La relation d'aide	à déterminer	à déterminer
354-743 La relation de consultation	à déterminer	à déterminer
354-744 Le laboratoire en relation d'aide	à déterminer	à déterminer

GESTION DU PERSONNEL

401-933 La formation du personnel	Mercredi	18h30 à 22h30
401-923 Organisation et méthodes	Lundi	19h à 22h
401-930 Processus de sélection	Mardi	19h à 22h

FINANCE

201-337 Statistique	Lundi	18h30 à 23h
410-110 Comptabilité I	Lundi	18h30 à 22h30
410-210 Comptabilité II	Lundi	18h30 à 22h30
410-513 Comptabilité III	Lundi	18h30 à 22h30
410-613 Comptabilité IV	Lundi	18h30 à 22h30
401-430 Gestion du personnel	Mardi	19h à 22h
410-623 Contrôle interne et vérification	Mardi	18h30 à 22h30
410-553 Méthodologie quantitative	Jeudi	18h30 à 22h30
410-640 Finance II	Mercredi	18h30 à 22h30
383-920 Économique	Mercredi	19h à 22h

FORMATION DE SECRÉTAIRE

412-531 Rôle et fonction de la secrétaire	Mardi	19h à 22h
383-915 Initiation à la vie économique	Mercredi	19h à 22h
410-110 Comptabilité I	Lundi	18h30 à 22h30

INFORMATIQUE

420-101 Introduction à l'informatique	Mardi	18h30 à 23h
420-111 Introduction aux ordinateurs	Jeudi	18h30 à 23h
420-201 Intro. aux tech. de programmation	Lundi	18h30 à 23h
420-211 Langage de base	Mercredi	18h30 à 23h
420-301 Système d'exploitation	Lun-merc	19h à 22h
420-311 Cobol I	Mar-jeudi	19h à 22h

SUPERVISEUR

410-749 Rédaction de rapports	Lundi	19h à 22h
410-743 Leadership	Mardi	19h à 22h
410-748 Techniques d'entrevue	Mercredi	19h à 22h

COLLABORATION DU CONJOINT DANS L'ENTREPRISE

410-001 La réalité du conjoint collaborateur	Mercredi	19h à 22h
410-001 La réalité du conjoint collaborateur	Mercredi	13h30 à 16h15
410-002 Éléments de fiscalité	Mardi	19h à 22h

FORMATION SUR MESURE

Droit des affaires (32.00)	30 hres	Lundi	19h à 22h
Comment lancer une entreprise (32.00)	30 hres	Mardi	19h à 22h
Tenue de livres et introduction à la comptabilité (32.00)	30 hres	Lundi	19h à 22h
Introduction au marketing (32.00)	30 hres	Jeudi	19h à 22h
Impôts (32.00)	30 hres	Lundi	19h à 22h
Techniques de vente (25.00)	45 hres	Lundi	19h à 22h
Psychologie de la vente professionnelle (25.00)	45 hres	Mardi	19h à 22h
Interrelations dans le monde professionnel	45 hres	Mercredi	19h à 22h
Vente au détail I	45 hres	Lundi	19h à 22h
Comportement du consommateur	45 hres	Mercredi	19h à 22h
Initiation à l'économique	45 hres	Lundi	19h à 22h
Gestion de la force de vente	45 hres	Mercredi	19h à 22h
Introduction au Marketing	45 hres	Lundi	19h à 22h
Publicité et promotion	45 hres	Mercredi	19h à 22h
Vente au détail II	45 hres	Lundi	19h à 22h
Approvisionnement et inventaires	45 hres	Mercredi	19h à 22h
Réanimation cardio-respiratoire (25.00)	25 hres	Lun-mar-merc	19h à 22h
Bases en soins d'urgence			
• module I (25.00)	45 hres	Mardi	19h à 22h
• module II (25.00)	35 hres	Jeudi	19h à 22h
• module III (25.00)	35 hres	Lundi	19h à 22h
• module IV (25.00)	4 hres	Mercredi	19h à 22h

GESTION HORTICOLE

Vente en horticulture ornementale	1er au 5 mars 1982	14h à 21h
Gestion financière horticole	session 1: 1er au 5 février 1982	14h à 21h
	session 2: 15 au 19 mars 1982	14h à 21h
Management	8 au 12 février 1982	14h à 21h

FORMATION AGRICOLE

Le cégep de Saint-Hyacinthe est autorisé à dispenser des cours de gestion de l'entreprise agricole sur tout le territoire de la région numéro 6 du Ministère de l'agriculture du Québec. Les activités sont regroupées en quatre (4) cours:

1. Comptabilité agricole I (30.00)
2. Gestion agricole I (30.00)
(gestion de la production et du travail)
3. Gestion agricole II
(gestion commerciale et financière)
4. Gestion agricole III
(gestion fiscale et droit agricole)

Des groupes sont actuellement à se constituer et les cours "Comptabilité agricole I" et "Gestion agricole I" seront dispensés dès la mi-janvier 82 dans cinq (5) régions du territoire numéro 6. Il reste encore quelques places de disponibles.

COÛT DES COURS:

Des frais administratifs de 20\$ par cours (sauf ceux dont le coût est indiqué entre parenthèse) seront exigés. Ces frais ne sont pas remboursables sauf si le cours est annulé par le cégep.

ADMISSIBILITÉ:

- avoir plus de 16 ans
- être sur le marché du travail depuis au moins 1 an
- le cours demandé doit être en relation avec l'emploi OU le cours demandé doit faire partie de l'objectif professionnel poursuivi.

Inscriptions

6, 7, 11, 12, 13 janvier 1982
de 8h.30 à 21h.00

Endroit

Cégep de Saint-Hyacinthe
3000, rue Boullé, Saint-Hyacinthe

Responsables

Bernard Boyer, formation générale
Edith Garon-Bernard, formation communautaire
773-6800 (jour) 773-6802 (soir)

Inscriptions

6, 7, 11, 12, 13 janvier 1982
de 8h.30 à 21h.00

Endroit

Cégep de Saint-Hyacinthe
3000, rue Boullé, Saint-Hyacinthe

Responsables

Bernard Boyer, Formation Professionnelle
Carol Proulx, Formation sur mesure
773-6800 (jour) 773-6802 (soir)
* Commission de Formation Professionnelle
773-7463 (jour) (nous acceptons les frais)

CES COURS SONT OFFERTS PAR:

La Commission de formation professionnelle de la région Montréal-Sud.

Le service de l'éducation des adultes du cégep Saint-Hyacinthe

Les centres d'emploi du Canada.

nouvelles RÉGIONALES

Coop Saint-Denis :

Le gérant prend sa retraite...

Écho de Saint-Denis :

À son assemblée générale du 15 décembre dernier, M. François Jalbert s'est retiré officiellement de la gérance (effectif fin décembre) de la Société Coopérative Agricole de Saint-Denis.

Tous lui reconnaissent 11 ans de loyaux services et un travail inlassable. Une plaque-souvenir ainsi qu'une superbe horloge sculptée sur bois de Paquette lui ont été offerts en signe d'appréciation.

M. Gaston Gagné de Saint-Bernard lui succède à la gérance et comme sec. à la direction. Les membres du conseil d'administration sont : Raymond Blain, prés.; Jean-Claude Jalbert, vice-prés.; Bernard Desrosiers et Adolphe Hagmann, directeurs.

On déménagera dans les nouveaux locaux fin janvier. Il est toujours possible de bénéficier entre-temps des services offerts par la Coopérative, à savoir : le service de pétrole (huile à chauffage, diesel, réguliers) - transport de moulées, moulange mobile - quincaillerie diverse - service d'un représentant du territoire pour l'analyse des sols, suggestions d'engrais, semences, herbicides, moulées, insecticides. Il n'y a qu'à téléphoner au secrétariat à 787-3023 pour prendre rendez-vous.

H.L.M. :

150 personnes ont profité du dimanche 20 décembre pour visiter les lieux. Mme Raymonde Gauvin, la gérante, révèle que l'opinion gé-

nérale laisse savoir que les grands sont avantageuses, les commodités nombreuses. Cette même journée, 9 logis ont été assignés et les locataires désignés pourront aménager début février officiellement.

6 logis restent à louer et les gens de Saint-Denis ont jusqu'au 1er février pour faire parvenir leur demande à la gérante, 787-2712.

Après cette date, les demandes des personnes de l'extérieur seront acceptées et sélectionnées.

Projet d'Aide à la Jeunesse :

Début décembre, les 2 conseils municipaux, Paroisse et Village Saint-Denis ont acheté conjointement 75 heures d'arène au Centre sportif Louis-Gauthier pour le bénéfice des jeunes de l'élémentaire et de la communauté dyonisienne. Le projet a été présenté au nom de la direction de l'école, des Loisirs et du Club Optimiste. Le coordonnateur des activités est Gilbert Desrosiers.

La répartition est comme suit : 24 heures. Sous la direction de l'école, 1) pour la clientèle de l'élémentaire, 6 blocs de 2 heures à l'intérieur des cours d'éducation physique; 2) pour la même clientèle incluant Mat. 5 ans, carnaval d'hiver, 2 blocs de 6 hrs. - 26 hrs. Sous la direction des Loisirs et du Club Optimiste, mini-tournoi pour les jeunes durant le temps des Fêtes les 21, 22, 23, 28, 29, 30 déc. Activités : ballon-balai (ringuette) (filles) hockey garçons 2 catégories 6-11 ans et 11-14 ans; Patin libre, variations

pour parents et enfants; 3 étoiles Optimistes pour tous. - 25 heures. Sous la direction des Loisirs et du Club Optimiste, Olympiades - hockey - ballon-balai, ringuette durant les journées pédagogiques, Pâques et fin de saison à l'intérieur de la fin de semaine de la famille.

À en juger par le nombre de participants durant le congé des Fêtes, les 2 municipalités ont ainsi encouragé de nombreux jeunes dans leur discipline préférée.

C'est un service public appréciable au moment où plusieurs hésitent à s'inscrire pour une saison complète, question de coût, déplacement ou autres. Cette formule de subvention permet à l'ensemble de profiter d'activités aussi agréables que bien dirigées.

Biblio. A.F.E.A.S. :

À noter que le local est fermé entre le 24 déc. et le 6 janvier. Vous pourrez vous présenter par la suite aux heures habituelles soit les mercredis entre 14 heures 30 et 15 heures 30 et les jeudis et vendredis entre 19 heures 30 et 20 heures 30.

De nouveaux livres sont disponibles chaque mois et ils sont présentés régulièrement aux réunions régulières de l'A.F.E.A.S. en plus d'être affichés au babillard de la Caisse Populaire.

On peut s'abonner en tout temps à raison de 3\$ individuel, max. 5 vol. ou 5\$ familial, max. 8 vol. à la fois. Responsable au secrétariat : Lise Arpin, 787-2150.

Un bon livre, c'est comme un ami qui fait du bien. Bonne lecture!

Garde Paroissiale :

Quelques personnes qu'il fait bon féliciter et encourager... Au bureau de l'état major : Claude Léveillé, aumônier; Paul-Émile Leblanc, prés.; Isidore Perreault, vice-prés.; Gérard Desrosiers, commandant; Sylvain Angers, ordonnance; Guy-laine Jussau, secrétaire; Pierre Hébert, trésorier; Rosaire Gaudette, voyage et récréation; Manon Comtois, relationniste.

Au bureau militaire : s'ajoutent à l'aumônier, au commandant et à l'ordonnance, Michel Desrosiers, adjutant; Paul-Honoré Desrosiers, commandant-second; Jean-Luc Pétrin, lieutenant de musique; Isidore Desrosiers, sergent porte-drapeau.

Bon anniversaire au commandant Gérard Desrosiers le 31 décembre! Une Garde dont nous sommes fiers de souligner les mille et un services tout au long de l'année. Merci.

Bienvenue à nos bingos :

Bingos mensuels tous les 1er vendredis du mois, à la salle Yamaska de Saint-Denis, à 20 heures, entrée 3\$ par personne. Tous les prix sont en argent. Rafraîchissements disponibles sur les lieux.

Ils sont organisés par le Club Optimiste conjointement avec les associations en place. Responsables : Jean-Yves et Nicole Trudeau 787-2454.

Les dates à retenir : 8 janvier pour le bénéfice de "La Chanterel-

le", notre chorale. Le 5 février au profit du comité de la bibliothèque A.F.E.A.S. de Saint-Denis.

Loisirs Saint-Denis Inc. :

Merci à toute la population et aux responsables du dépeuplement de l'arbre de Noël. Un franc succès grâce à un travail de collaboration efficace!

Invitation le 11 janvier à l'école Demers, 20 heures. Assemblée générale annuelle. À l'ordre du jour : rapport financier 80-81. Élection pour 1 an de 7 directeurs. À cette direction, s'ajoutent 2 conseillers municipaux du Village de la Paroisse. Le secrétariat et la trésorerie des Loisirs seront assumés entièrement par le secrétaire municipal à l'avenir.

Souignons le travail de l'équipe actuelle : Daniel Gaudette, André Charron, Joël Archambault, Robert Melançon, Serge Rémy, Denis Leblanc, Michel Riopel. Tous terminent leur mandat ensemble mais sont rééligibles.

Dernièrement, le contracteur Jean-Marc Phaneuf a été engagé pour l'hiver 81-82. Un projet Hiver-Denis accepté par le gouvernement fédéral accordé 14 semaines d'engagement à partir du 28 déc. à Joël Archambault et Pierre Casavant au service des Loisirs selon leurs besoins.

La cause des Loisirs en est une exigeante, mais il suffit d'encourager et d'appuyer ceux qui s'impliquent pour réussir.

Art oratoire :

Président Jean Huard du Club

Optimiste invite les jeunes de Saint-Denis à s'inscrire au concours d'ici le 13 janvier. Le thème : "Moi et l'Avenir et les Autres". Sont éligibles, tous les garçons et filles jusqu'à 15 ans au 31 décembre 81. Responsables : Jean-Yves et Nicole Trudeau 787-2454.

Le jeune doit préparer un travail écrit et oral de 4-5 minutes qu'il présentera le soir du 29 janvier prochain.

Un comité d'appui pour réviser les textes, exercer, encourager les inscrits est à votre service. Denise Delisle en est la responsable 787-3469.

Un jury évaluera différents critères tels le français, la présentation, le timing, l'originalité... Bonne participation!

Un mot des Troubadours :

L'équipe compte maintenant 12 personnes. M. et Mme Hervé Plante viennent de s'ajouter aux responsables et monsieur Plante a le crédit de très bien s'acquitter des frais de la musique, au profit de tous.

Plus de 60 personnes bénéficient des services des Troubadours, comité qui planifie des activités de divertissement pour les personnes âgées, seules, malades ou handicapées.

Les dernières activités à souligner sont la Sainte-Catherine et le party de Noël (en collaboration avec la garde paroissiale). Francine Charron en est toujours la présidente et la personne à contacter pour plus de renseignements 787-5300.

quelques pages DE NOTRE HISTOIRE...

Sainte-Marguerite de Blairfindie, (L'Acadie) (12)

La décoration de Rousseau à l'église de l'Acadie a été exécutée en 1890. Selon Pierre Brault dans sa plaquette "L'Acadie et son église", d'importants travaux de restauration à l'intérieur de l'église avaient été entrepris à cette date, évalués à 7 422\$. Les entrepreneurs Rousseau et Decelles auraient réalisé alors la restauration.

Qu'en est-il de ces deux noms cités? Rousseau se serait-il associé à Decelles, ou cette mise en commun n'est-elle l'objet que d'une simple décoration sans autre contact postérieur? Il semble que Rousseau se serait effectivement associé à Decelles pour un certain temps, du moins pour l'année 1890 puisqu'ils travaillaient ensemble en septembre, à l'église Sainte-Anne de Sorel. M. Decelles était sans doute originaire de Saint-Hyacinthe. Nous ignorons cependant si cet homme avait poursuivi des études en art et quand exactement il a commencé à entreprendre des travaux pour les édifices religieux. Il est également difficile de connaître la part de celui-ci dans

les travaux, aucun document ne décrivant le partage des tâches dans l'entreprise. Rousseau exécuta donc la restauration de l'Acadie et réalisa même quelques toiles.

Il décore la nef en élaborant ses fioritures habituelles et peint cinq médaillons sur la vie de la Vierge qu'il maroufle au centre de la voûte. Il complète un ensemble de tableaux déjà acquis il y a plusieurs années. Son nom apparaît à côté de celui du Dulongpré, de Saint-Hyacinthe, et d'Yves Tessier, peintre.

Il exécute également un tableau de Sainte-Marguerite de Blairfindie, reine d'Écosse. Le nom de cette sainte fut attribué à la paroisse par Mgr Briand, évêque de Québec pour rendre hommage au seigneur de Longueuil, David Alexander Grant of Blairfindie, dont la paroisse était située dans sa Seigneurie.

Sainte-Marguerite qui vécut au XIe siècle (v. 1045-1093), est née en Hongrie et fut élevée à la cour royale. Nièce du Roi Édouard III d'Angleterre, elle épousa Malcolm Canmore, souverain d'Écosse.

Son rôle dans l'unification de l'Église celtique à celle de Rome devait permettre une plus grande orthodoxie. Par son influence, elle réussit à faire éviter, par la suite tout schisme religieux en Écosse, et cela durant deux siècles.

On l'a décrite également comme une femme remplie de sagesse et de sainteté consacrant une grande partie de son temps et de son argent au soulagement des indigents.

À cet égard, la voûte donc représentée ici donnant du pain à des enfants miséreux sur le parvis d'un palais. Cette toile dans l'ensemble, où les personnages paraissent un peu figés et dont l'arrière plan est relativement vide, dénote une certaine théâtralité destinée probablement à faire ressortir davantage le sujet.

Rousseau exécuta aussi cinq médaillons dans la voûte et qui rappellent les événements importants de la vie de la Vierge : L'Annonciation, la Visitation, la Naissance du Jésus, la Sainte-Famille et la Fuite en Égypte.

Il faut mentionner que, lors de la restauration faite en 1955, sous la direction de Gérard Morisset, conservateur du Musée du Québec à l'époque, une partie du travail de Rousseau fut enlevée; ses trompe-l'oeil en particulier, et que la voûte fut repeinte entièrement. Le conservateur désirait sans doute retourner à l'aspect primitif de cette église construite en 1801, préférant bayer du coup, tout une époque, ou une mode, celle du baroque d'influence italienne, que Rousseau

affectionnait, et ainsi retrouver les sources de l'Art religieux traditionnel québécois.

Avait-il bien fait lors de cette restauration? Beaucoup de critiques s'élevèrent alors, la plupart disant qu'il en avait trop sacrifié et pas assez retenu.

La voûte de l'église de l'Acadie était dépeuplée au moment de sa construction. Faut-il alors le blâmer d'avoir éliminé presque entièrement le travail de Rousseau, exécuté quatre-vingt-dix ans plus tard, et qui masquait la pureté des lignes originelles en donnant à l'église un décor tout à fait exotique.

Comme l'église de l'Acadie est l'une des rares oeuvres, encore debout aujourd'hui, appartenant aux modèles du tout début du XIXe siècle et donc caractéristique d'une époque, ne fallait-il pas restaurer dans un sens plus que dans l'autre afin de revenir à un style presque en voie de disparition et d'établir là un prototype pour le garder en mémoire ou s'y référer?

Quoi qu'il en soit, les problèmes de restauration sont toujours difficiles et rien n'arrête jamais les critiques qui y trouvent un bien fondé ou disent leur désaccord.

En 1890, lorsqu'on demanda à Rousseau de refaire le décor, était-on simplement fatigué de l'allure traditionnelle de l'intérieur de l'église et des plafonds nus, ou s'est-on laissé charmer par la mode nouvelle, avec son faste et son appareil, même si souvent

tout n'était que trompe-l'oeil.

Le décor de l'Acadie était aussi très représentatif du style de Rousseau qui aimait couvrir toutes les surfaces de motifs ou de toiles et épargnant le moins d'espace possible. Mais consolons-nous, Rousseau n'aurait pas fait là son meilleur ensemble.

On peut y voir encore aujourd'hui les cinq médaillons de la voûte. L'église de l'Acadie fut classée monument historique en 1957.

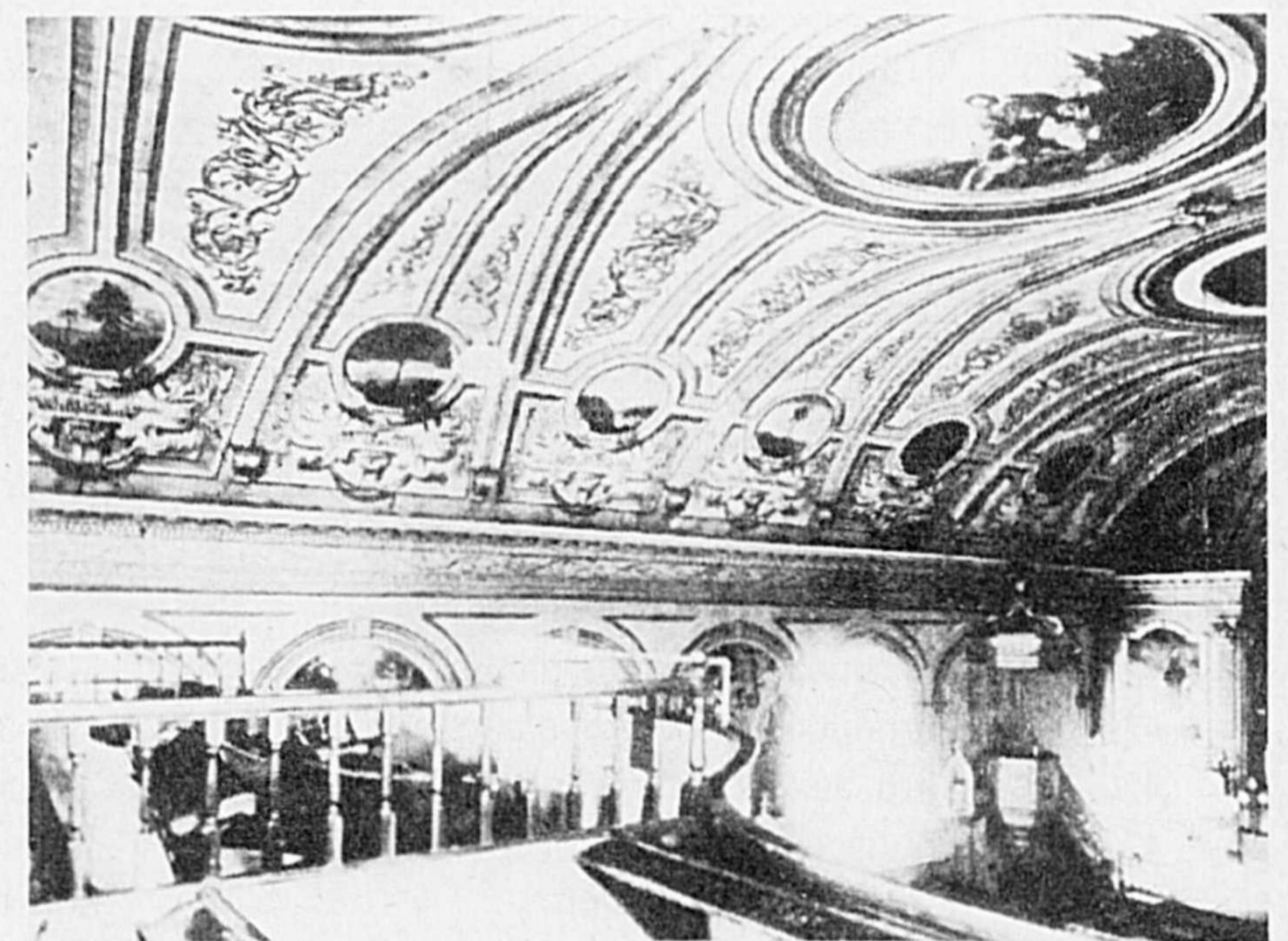
L'église de Saint-Jacques le Mineur

Rousseau aurait également travaillé à la décoration de l'église du village voisin en la paroisse de Saint-Jacques le Mineur. Probablement qu'il fut appelé en cette localité peu de temps avant ou après avoir décoré l'église de Sainte-Marguerite. Il aurait exécuté dans la voûte différentes toiles dont : "La tempête", "Saint-Pierre en prison", "Le bon Pasteur" et la "Pêche miraculeuse".

Des recherches subséquentes pourraient donner davantage de renseignements. Disons que l'église de Saint-Jacques le Mineur fut détruite par les flammes, en 1937, et qu'un édifice fut alors construit pour répondre de nouveau au besoin du culte.

À suivre

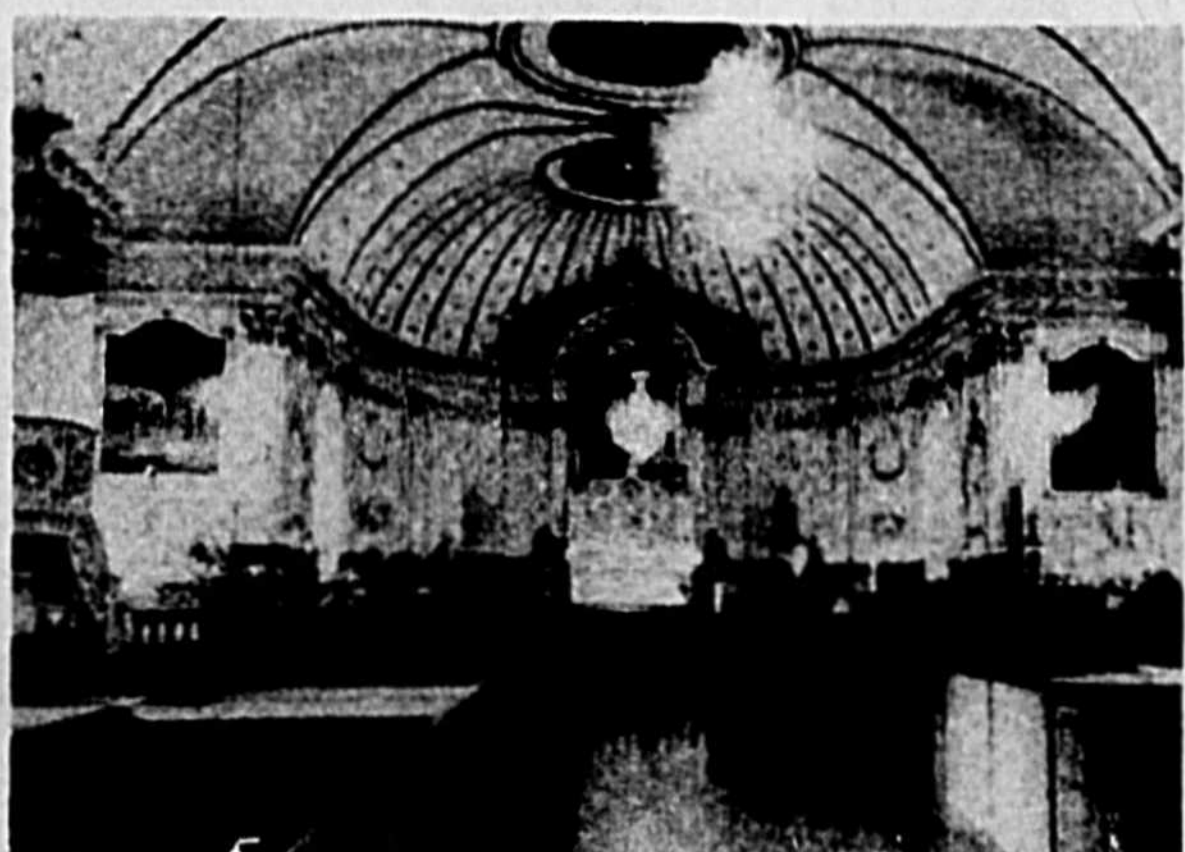
Jean-Noël Dion
Réf. : L'Acadie et son Église par Pierre Brault, 1977. Les photos sont tirées du même livre et sont de Jacques Paul.




Détail de la voûte faisant voir les médaillons, aujourd'hui disparus.




Le maître-autel exécuté par Georges Finsterer et le retable oeuvre de Daniel Rousseau. Tableau de Sainte-Marguerite par J.-T. Rousseau.



L'intérieur de l'église depuis la restauration de 1955.



CHRONIQUE DE L'ASSURANCE
par Robert Morin C. D'A. ASS.



"Magasiner ses assurances, c'est payant!"

Cette phrase que l'on entend régulièrement et qui nous vient principalement de la Protection Des Consommateurs, incite malheureusement nos clients à acheter du prix.

C'est un peu malheureux mais c'est vrai. Tout récemment, on recevait au bureau une photocopie de lettre nous demandant une soumission d'assurance résidentielle et automobile avec informations que le preneur prendrait la moins chère. On a communiqué avec le signataire pour avoir plus d'informations et ce dernier nous informe nous avoir envoyé la 22ème demande, comme si la prime qu'il doit payer est plus importante que les couvertures dont il a besoin. Seriez-vous porté à demander un diagnostic à votre médecin par la poste et ensuite pour le vérifier faire 22 demandes additionnelles à des médecins compétiteurs? Sûrement pas, puisqu'il s'agit de votre santé pourtant, ça donne quoi d'avoir une bonne santé si on a plus de pouvoir d'achat (des biens, un salaire, une famille).

Notre but principal avant de parler prix est de parler protection. Après deceler avec vous-mêmes vos besoins. Pour un client une protection peut lui suffire alors que pour un autre c'est insuffisant. Tout ça doit être pris en considération quand on veut s'acheter de l'assurance!

En ce qui concerne le prix, c'est bien entendu qu'il existe de la compétition voir même des taux très bas. On a vu encore tout récemment une compagnie fermer ses portes et se faire liquider par le Gouvernement pour payer ses réclamations. Nous en verrons d'autres encore puisque le fond propose pour couvrir les faillites et pour protéger le consommateur n'est pas encore existant.

Le fait de vouloir toujours acheter le moins cher vous rassure-t-il quant à la solvabilité de la compagnie? Est-ce que cette compagnie fermera ses portes demain? De votre côté, la prime la moins chère couvre-t-elle réellement ce que vous avez demandé? Pour payer encore moins cher avez-vous fait tomber certaines couvertures très importantes comme la responsabilité? Avez-vous la compétence voulue pour contrôler l'achat d'une assurance en tenant compte de toutes vos protections essentielles? Ne sont-elles pas là des questions qu'il faut poser à son courtier et après à lui de juger de l'assureur compétent qui pourra vous donner les avantages que vous exigez.

Pour de plus amples informations, veuillez s.v.p. me communiquer. Assurances Générales et Vie

M

**ASSURANCES
ROBERT
MORIN et ASS. inc.**

125, rue Principale, Upton,
Québec J0H 2E0
549-4225



ASTROLOGIE

C.P. 188, IDERVILLE, QUÉ.

PAR MARIE GYSLAINE ET MICHÈLE



Semaine du 5 janvier au 12 janvier 1982

Bélier



Amour: Semaine de grande émotivité, alors qu'il se produit dans votre 4e secteur, celui de votre entourage familial, une éclipse lunaire. Dame Chance vous recommande d'être patient, de compréhension et de modération avec les êtres qui vous sont chers.

Santé: Excellente semaine pour vous reconditionner physiquement. Profitez-en.

Travail: Durant cette période où les influences stellaires se font sentir davantage, des éléments positifs viendront accentuer votre besoin de vous sentir apprécié, voire même rémunéré à votre juste valeur. Cependant, soyez prêt à prouver votre compétence.

Jours favorables: 6, 7, 8, 9, 10 janvier
Prudence: 9, 7, 3.
Chiffres de "Dame Chance": 9, 7, 3.

Taureau



Amour: Semaine durant laquelle vous exigerez qu'à votre foyer règne la paix, l'entente et l'harmonie. Mais pour ce faire, vous devrez réaliser de nombreuses concessions.

Santé: Attention aux refroidissements de tous genres. Soyez prévoyant.

Travail: La présence de Venus dans votre 10e secteur vient agréablement vos relations de travail avec vos supérieurs et vous apporte des chances d'avancement grâce à l'appui de personnes influentes.

Jours favorables: 7, 8 janvier
Prudence: 5, 10, 11
Chiffres de "Dame Chance": 9, 4, 3.

Gémeaux



Amour: Les transits planétaires de la semaine favorisent votre vie sociale et mondaine, mais en ce qui a trait à vos relations sentimentales il vous serait profitable d'agir avec votre diplomatie habituelle et votre souplesse d'esprit envers les gens qui vous sont chers au cœur. Vous éviterez ainsi tout heurt ou tout désaccord.

Santé: Excellente semaine pour les sportifs car votre conditionnement est à son meilleur.

Travail: Semaine aux influences contradictoires en ce qui concerne vos projets d'investissements financiers et surtout "Dame Chance" vous recommande d'être prudent car votre popularité étant à la hausse, vous êtes d'autant plus en proie à des envieux, voire même à des jaloux.

Jours favorables: 11, 12 janvier
Prudence: 5, 9 janvier
Chiffres de "Dame Chance": 9, 4, 3, 0.

Tabagie Soleil

2265, boul. Casavant 774-2662
Cadeaux pour toute occasion.
Ouvert le dimanche



Cancer

Amour: À cause de l'éclipse lunaire se produisant dans votre signe celle-ci aura comme effet d'apporter chez vous un désir intense de vous sentir aimé et compris par tous ceux qui vous côtoieront, mais avec l'être aimé, évitez d'être trop possessif.

Santé: Votre santé est à la hausse mais sachez tout de même contrôler votre nervosité.

Travail: Semaine durant laquelle vous devrez accomplir vos tâches avec dextérité et conscience professionnelle car l'on exigera beaucoup de vous. Financièrement, Dame Chance vous conseille de jouer ou de faire vos mises avec des Scorpions.

Jours favorables: 6, 11, 12 janvier
Prudence: 9, 10 janvier
Chiffres de "Dame Chance": 9, 5, 2, 8.

Lion



Amour: Semaine exigeante au niveau de votre comportement envers les membres de votre entourage familial. Il vous faudra alors surveiller vos paroles et vos actes car ceux-ci auront des répercussions agréables ou désagréables, selon leur nature.

Santé: Dame Chance vous recommande de vous prémunir contre le froid, et d'éviter tout excès alimentaire.

Travail: Semaine durant laquelle, à cause des effets de l'éclipse lunaire se produisant dans votre 12e secteur, vous devrez éviter tout élan poussé d'orgueil afin de pouvoir conserver une bonne entente entre employés et employeurs.

Jours favorables: 5, 6, 7 janvier
Prudence: 9, 10, 11 janvier
Chiffres de "Dame Chance": 8, 9, 5, 0.

Charmant Capricorne au mois de janvier !



talents d'administrateur et d'économiste.

Pour les ouvriers, c'est un mois durant lequel vous voudrez joindre l'utile à l'agréable tout en accomplissant vos tâches dans la plus grande tranquillité d'esprit. Cependant il n'en demeure pas moins que vous serez remarqué et apprécié par la qualité de votre rendement, surtout si vous y apportez une touche d'originalité ainsi qu'une parfaite dextérité. Pour ceux ayant un ascendant favorisé de l'année, c'est un mois qui met de l'ampleur à vos activités sociales et professionnelles. Profitez-en.

Hasard

Durant ce mois où un amas planétaire occupe votre 2e secteur, celui qui représente vos finances (dans le signe du Verseau), "Dame Chance" vous fera connaître des occasions très avantageuses pour vos transactions ou spéculations dans les domaines immobilier ou foncier. De plus c'est un excellent mois pour ceux qui s'occupent de denrées alimentaires, de services sociaux, apportant plus de confort à autrui. En outre, les aspects planétaires favorisent avec gains de cause vos demandes en litige.

Cependant, même si vos finances reçoivent de bons augures stellaires, il n'en demeure pas moins que tout contrat ou nouvelle offre d'association, ne devront pas être pris à la légère, car votre nature trop conformiste risque de vous faire perdre de merveilleuses occasions susceptibles d'augmenter vos revenus. Alors le conseil de "Dame Chance" est que vous agissiez avec circonspection mais surtout que vous appreniez à vous servir de votre intuition.

Pour les parieurs de ce signe, si vous suivez attentivement le conseil ci-haut mentionné par "Dame Chance" à savoir que si vous misez intuitivement et surtout avec les signes et ascendants favorisés du mois puisque les influences stellaires vous sont des plus favorables, alors vous pourrez bénéficier en abondance de ses rayons d'argent. Donc faites-le avec: 8 Capricorne 1er décan Jupiter = 9; Verseau 1er décan Venus = 9; Verseau 2e décan Mercure = 4; Gémeaux 1er décan Jupiter = 9; 6 balance 1er décan Lune = 3; Sagittaire 1er décan Mercure = 4; 8 Sagittaire 2e décan Lune = 3. Vos meilleurs jours: le 4, 5, 6, 11, 14, 17, 20, 25, 31. Vos chiffres d'abondance: le 9, le 4, le 8, le 2, et le 0.

Soyez plus indulgent et moins rationnel, car vous n'êtes pas à l'abri de heurts ou conflits amoureux.

Santé: Tendance aux refroidissements et aux rhumatismes.

Travail: A cause de l'éclipse lunaire se produisant dans votre 7e secteur, il vous faudra alors redoubler de professionnalisme et de savoir-faire au niveau de vos relations professionnelles et sociales. Evitez les risques inutiles dans le domaine financier.

Jours favorables: 5, 6, 11, 9, 10 janvier
Prudence: 9, 3, 7, 6
Chiffres de "Dame Chance": surtout avec un Verseau

Verseau



Amour: Semaine propice aux rencontres ainsi qu'aux sorties mondaines. Cependant, vu votre popularité grandissante, vous serez alors envié, voire même jalouxé par certains gens de votre entourage. Soyez donc méfiant.

Santé: Attention à votre estomac ainsi qu'à votre système respiratoire.

Travail: Semaine importante au niveau des contacts professionnels. Si vous vous servez de votre grande intuition, vous saurez tirer profit des bonnes occasions qui vous permettront de faire valoir vos talents.

Jours favorables: 5, 7, 8, 9, 10 janvier
Prudence: 9, 4, 3, 7, 8
Chiffres de "Dame Chance":

Radiateur Saint-Hyacinthe Ltée

485 rue Vaudreuil 774-7870
Vente, nettoyage, réparation, nettoyage de chaudière sur place



Poisson

Amour: Votre loyauté sera mise à l'épreuve. Cependant, restez fidèle à vos sentiments profonds envers l'être aimé. Vous en serez d'autant plus appréciée.

Santé: Ménagez votre système nerveux en vous accordant beaucoup de repos.

Travail: Semaine propice pour vous faire de nouvelles relations susceptibles de vous apporter avancement, promotion, voire même changement de position si cela vous plaît. Cependant rester dans la plus stricte légalité en matière de finances ou de contrats.

Jours favorables: 6, 7, 11 janvier
Prudence: 9, 10, 8 janvier



Carnaval du Grand Chêne

Du 29 janvier au 7 février, Saint-Guillaume fêtera son 6e carnaval du Grand Chêne. Quatre duchesses participeront à cet événement. Il s'agit, de gauche à droite, de Christine Proulx, Chantal Brault, la reine du carnaval du Grand Chêne 1981; Hélène Darcy-Plamondon, responsables des duchesses; Johanne-Renée Julien, Christiane Julien et Chantal Dugas. La vente des billets par les duchesses débutera très bientôt.

Réunion d'information pour la "Bambinerie"

Les responsables de la "Bambinerie", jardin d'enfants communautaire à but non lucratif donnant droit à un service de garde exclusif à ses membres, invitent toutes les personnes intéressées à participer à une soirée d'information qui se tiendra le lundi 11 janvier, à 20 heures, au local de la "Bambinerie", situé au sous-sol de l'église Assomption, à Saint-Hyacinthe.

appelés à donner quelques heures de leur temps chaque semaine. Ceux et celles qui désirent obtenir plus de détails concernant la "Bambinerie" sont invités à participer à la rencontre d'information qui se tiendra le lundi soir 11 janvier, au sous-sol de l'église Assomption, rue Wilson à Saint-Hyacinthe.

COURS DE PERFECTIONNEMENT FÉMININ ENR.



FRANCINE MONGEAU (reconnu par le Ministère de l'Éducation Permis no. 749857)

A vous madame et mademoiselle!

Sachez rester FEMME partout en tout et toujours. Cultivez votre CHARME et votre BEAUTE

50 heures/20 semaines (un soir/semaine)

- Démarche
- Les réceptions et vous
- Etiquette et protocole
- Hygiène, diététique et beauté
- Art oratoire et communication
- Connaître et servir les vins
- Dégustation de vins et fromages
- Maintien
- Art de la table
- Art vestimentaire

- AUSSI
- Les spiritueux et leurs vérités (spécialiste)
 - Esthétique (esthéticienne visagiste)
 - Maquillage individuel (visagiste)
 - Votre coiffure et vous (coiffeur styliste)
 - La femme et ses droits (avocat)
 - La femme et la sexologie (sexologue)
 - Vivre pleinement sa vie (motivologue)
 - Décoration intérieure (décorateur ensemblier)
 - Sécurité et bien être (comptable licencié)
 - Comment voyager (agent touristique)

ATTESTATION D'ETUDES: décernée à la fin de la session à l'occasion d'un vin d'honneur.

PERFECTIONNEMENT FEMININ ENR. 21 ANS d'expérience dans le domaine du développement de la PERSONNALITE

PROFESSEURS ANIMATEURS: Tous des mannequins professionnels diplômés d'écoles réputées telles: L'École AUDREY MORRIS et CONSTANCE BROWN.

DEFILE DE MODE: (facultatif) Les femmes intéressées à vivre une expérience unique "QUE-BEC MODE PLUS" vous en donnera la possibilité.

UN COURS à la portée de toutes les bourses avec des conditions faciles. Déductible aux fins d'impôt fédéral et provincial.

LIEU: Centre Culturel de Saint-Hyacinthe, 800 rue Turcot, Saint-Hyacinthe

INSCRIPTION: Lundi 18 janvier 1982 à 7h.30 p.m.

INFORMATIONS: Jacqueline Viel 773-1109 774-1440

Céline Brien 773-6185

C'est le temps plus que jamais de commander du St-Hubert!

Du 21 décembre au 24 janvier, avec chaque livraison St-Hubert, vous profitez d'un rabais sur toute commande de plus de 10\$.

C'est l'occasion comme jamais de déguster le fameux poulet rôti St-Hubert.

Oui, c'est le temps plus que jamais de déguster du St-Hubert!

Si vous commandez:	Vous obtenez un rabais de:
de 10 \$ à 25 \$	10%
de 25 \$ à 40 \$	15%
pour 40 \$ et plus	20%

774-7770

Seul St-Hubert livre du St-Hubert!

À la rôtisserie St-Hubert de St-Hyacinthe seulement.

Horaire des émissions

Montréal 2

MERCREDI 6 Janvier
 9.00 En mouvement
 9.15 L'église en papier
 9.30 A tire d'aile
 9.45 Tape-Tambour
 10.00 Passe-Partout
 10.30 Magazine-Express
 11.00 Les grands-mères
 11.30 Un Animal des animaux
 11.55 La route de l'amitié
 12.25 Le Téléjournal
 12.30 Allô Bou Bou
 13.30 Femme d'aujourd'hui
 14.30 Le temps de vivre
 16.00 Bobino
 16.30 D'Iberville
 17.00 Télé-5
 18.00 Ce soir
 18.40 Nouvelles du sport
 19.00 Grizzly Adams
 20.00 Le temps d'une paix
 20.30 Shogun
 21.30 L'establishment canadien
 22.30 Le Téléjournal
 23.05 Nouvelles du sport
 23.15 Reflets d'un pays
 0.10 Cinéma

JEUDI 7 Janvier
 9.00 En mouvement
 9.15 Les Oriens
 9.30 A tire d'aile
 9.45 Tape-Tambour
 10.00 Passe-Partout
 10.30 Magazine-Express
 11.00 Son des Français...
 11.30 Bonjour, comment mangez-vous?
 11.55 La vie secrète...
 12.25 Le Téléjournal
 12.30 Allô Bou Bou
 13.30 Femme d'aujourd'hui
 14.30 Cinéma
 16.00 Bobino
 16.30 Pop-Citrouille

17.00 Frédéric
 17.30 D. Bertolino. L'exploration...
 18.00 Ce soir
 18.40 Nouvelles du sport
 19.00 Jamais deux sans Toi
 19.30 Boogie Woogie 48
 20.00 Les grands films
 22.00 L'habitation
 22.30 Le Téléjournal
 23.05 Nouvelles du sport
 23.15 Angoisses

VENDREDI 8 Janvier
 9.00 En mouvement
 9.15 Les Oriens
 9.30 A tire d'aile
 9.45 Tape-Tambour
 10.00 Passe-Partout
 10.30 Magazine Express
 11.00 Pays et peuples
 11.30 Une arche immobile
 11.55 Un pays, un goût...
 12.25 Téléjournal
 12.30 Allô Bou Bou
 13.30 Femme d'aujourd'hui
 14.30 Cinéma
 16.00 Bobino
 16.30 D'Iberville
 17.00 Télé-5
 18.00 Ce soir
 18.40 Nouvelles du sport
 19.00 Grizzly Adams
 20.00 Le temps d'une paix
 20.30 Shogun
 21.30 L'establishment canadien
 22.30 Le Téléjournal
 23.05 Nouvelles du sport
 23.15 Reflets d'un pays
 0.10 Cinéma

9.30 Candy
 10.00 Enfants du 47A
 11.30 Bof et compagnie
 12.00 Jacques Prévert
 13.00 Aventure de l'art...
 14.00 Ciné-Famille
 15.00 Bagatelle
 16.00 Course autour du monde
 17.00 Téléjournal
 18.05 Cosmos
 19.00 Le monde de Disney
 20.00 Soirée du hockey
 22.30 Le Téléjournal
 22.50 Nouvelles du sport
 23.05 Politique fédérale
 23.15 Cinéma

DIMANCHE 10 Janvier
 8.30 Passe-Partout
 9.00 Le petit castor
 9.30 Klimbo
 9.45 Ma soeur la terre
 10.00 Jour du Seigneur
 11.00 Il était une fois...
 12.00 La Semaine Verte
 13.00 Football américain
 16.00 Hebdo-dimanche
 16.30 Court métrage
 17.00 Second regard
 18.00 Téléjournal
 18.05 Salut Santé
 18.30 Génies en herbe
 19.00 Chez Denise
 19.30 Les beaux dimanches
 20.30 Les beaux dimanches
 22.30 Sport-dimanche
 23.05 Politique provinciale
 23.10 Ciné-Club

LUNDI 11 Janvier
 9.00 En mouvement
 9.15 Les Oriens
 9.30 A tire d'aile
 9.45 Tape-Tambour
 10.00 Passe-partout
 10.30 Magazine-Express
 11.00 Mon pays, mes amours
 11.30 Wickie

11.55 Les Pierrafeu
 12.25 Le Téléjournal
 12.30 Allô Bou Bou
 13.30 Cesse d'aujourd'hui
 14.30 Fémur Biotteau
 15.30 Les Ateliers
 16.00 Bobino
 16.30 Edgar Allan, détective
 17.00 Galactica
 18.00 Ce soir
 18.40 Nouvelles du sport
 18.50 Télé Arts
 19.00 Henri Bernard
 20.00 Angie
 20.00 Terre Humaine
 20.30 Télé-sélection
 22.30 Le Téléjournal
 23.05 Nouvelles du sport
 23.15 Femme d'aujourd'hui
 0.15 Gaston Phébus...

MARDI 12 Janvier
 9.00 En mouvement
 9.15 Les Oriens
 9.30 A tire d'aile
 9.45 Tape-Tambour
 10.00 Passe-Partout
 10.30 Magazine-Express
 11.00 Des goûts...
 11.30 Heil
 11.55 Terre humaine
 12.25 Le Téléjournal
 12.30 Allô Bou Bou
 13.30 Femme d'aujourd'hui
 14.30 Cinéma
 16.00 Bobino
 16.30 Au jeu
 17.00 Les Pierrafeu
 17.30 Téléjeux
 18.00 Ce soir
 18.40 Nouvelles du sport
 18.50 Télé Arts
 19.00 Laulac 82
 19.30 Du tac au tac
 20.00 Les Girouettes
 21.30 Quincy
 22.30 L'establishment
 23.05 Nouvelles du sport
 23.15 Rencontres
 23.45 Cinéma

Sherbrooke 7

MERCREDI 6 Janvier
 7.15 P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne
 9.30 Jiny
 11.00 Sans détour
 11.30 P'tits Bonshommes
 11.45 Les Satelliopettes
 12.15 Au Quotidien
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Vous les femmes
 16.00 Fanfan Dédé

JEUDI 7 Janvier
 7.15 P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne
 9.30 Jiny
 11.00 Sans détour
 11.30 P'tits Bonshommes
 11.45 Les Satelliopettes
 12.15 Au Quotidien
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Services à la commu-

17.00 L'Artishow
 18.00 Au Quotidien
 18.30 Drôles de dames
 19.30 Ciné-jeudi
 21.30 Michel Jasmin
 22.29 La quotidienne
 22.30 Les nouvelles TVA
 22.52 Au Quotidien
 23.15 Couleur du temps
 23.30 Film O-7
 1.00 Au Quotidien

VENDREDI 8 Janvier
 7.15 P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne
 9.30 Jiny
 11.00 Sans détour
 11.30 P'tits Bonshommes
 11.45 Les Satelliopettes
 12.15 Au Quotidien
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Vous les femmes
 16.00 Fanfan Dédé

SAMEDI 9 Janvier
 8.30 Passe-Partout
 9.00 Contes de la forêt verte

10.30 Scooby Doo
 11.00 Allons au cirque
 12.00 Samedi midi
 14.00 Votre amie Suzanne
 15.30 Janette veut savoir
 16.30 Que sera sera
 17.00 Justice pour tous
 17.30 Le Petit...
 17.50 Au Quotidien
 18.00 Bataille des planètes
 18.30 Soirée canadienne
 19.30 Les grands spectacles
 21.30 Science et technologie
 22.00 Sur la sellette
 22.29 La quotidienne
 22.30 T V A w e e k - e n d - s / P o r t s
 23.00 Film O-7

DIMANCHE 10 Janvier
 8.00 Au centuple
 9.00 Echech du western
 10.00 Il est écrit
 10.30 Les étoiles de la lutte
 11.30 Passepartout
 12.00 Bon dimanche
 14.00 2000 ans après...
 14.30 Les chevaux du soleil
 15.00 Royaume des animaux
 15.30 Sport mag
 17.00 Dans tous les cantons
 17.30 Chemin d'une vie...
 17.50 Au Quotidien
 18.00 Terre Nouvelle
 18.30 Huit ça suffit
 19.00 En première
 21.00 Vedettes plus
 22.00 L'Événement avec André Payette
 22.30 T.V.A. week-end
 23.00 Les sports et météo

LUNDI 11 Janvier
 7.15 P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne

10.30 Jiny
 11.00 Sans détour
 11.30 P'tits Bonshommes
 11.45 Les satelliopettes
 12.15 Au Quotidien
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Vous les femmes
 16.00 Fanfan Dédé

MARDI 12 Janvier
 7.15 P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne
 9.30 Jiny
 11.00 Sans détour
 11.30 P'tits Bonshommes
 11.45 Satelliopettes
 12.15 Au Quotidien
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Vous les femmes
 16.00 Fanfan Dédé
 16.30 Adèle
 17.00 L'Artishow
 18.00 Au Quotidien
 18.30 Chips
 19.30 Ciné-Quiz
 21.30 Michel Jasmin
 22.29 La quotidienne
 23.05 Les nouvelles TVA
 23.30 S.W.A.T.
 0.30 Au Quotidien

Montréal 10

MERCREDI 6 Janvier
 7.15 Les P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne
 9.30 Jiny
 11.00 Fanfan Dédé
 11.30 Les P'tits Bonshommes
 11.45 Les Satelliopettes
 12.15 Le 10 vous informe
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Services à la commu-

JEUDI 7 Janvier
 7.15 Les P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne
 9.30 Jiny
 11.00 Fanfan Dédé
 11.30 Les P'tits Bonshommes
 11.45 Les satelliopettes
 12.15 Le 10 vous informe
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Services à la commu-

nauté
 16.00 Gronigo et Cie
 16.30 Adèle
 17.00 L'Artishow
 18.00 Le 10 vous informe
 18.30 Colorado
 19.30 Les Brillant
 20.00 Hawai 5-0
 21.00 Le clan Beaulieu
 21.30 Michel Jasmin
 22.29 La Quotidienne
 22.30 Les nouvelles TVA
 23.00 Loto Sélect
 23.01 Sports
 23.16 La couleur du temps
 23.30 Kojak

VENDREDI 8 Janvier
 7.15 Les P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne
 9.30 Jiny
 11.00 Fanfan Dédé
 11.30 Les P'tits Bonshommes
 11.45 Les satelliopettes
 12.15 Le 10 vous informe
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Services à la commu-

SAMEDI 9 Janvier
 9.00 Agent sans secret
 9.30 Golorak
 10.00 Capitaine Flam

9.30 Golorak
 10.00 Capitaine Flam
 10.30 Scooby-Doo
 11.00 Allons au cirque
 12.00 Samedi midi
 14.00 Votre amie, Suzanne
 15.30 Janette veut savoir
 16.30 Justice pour tous
 17.00 Que sera sera
 17.30 P'tits Bonshommes
 17.50 Nouvelles
 18.00 Bataille des planètes
 18.30 Jeunesse-Express
 19.30 Grands Spectacles
 21.30 Science et technologie
 22.00 Sur la sellette
 22.29 La quotidienne
 22.30 Les nouvelles TVA
 23.00 Sports
 23.00 Ciné week-end

DIMANCHE 10 Janvier
 9.00 La fourmi Atomique
 9.30 Chevaux du soleil
 10.00 Les Satelliopettes
 10.30 C'était l'bon temps
 12.00 Bon dimanche
 14.00 2000 ans après J.-C.
 14.30 Information-voyages
 15.00 Au royaume des animaux
 15.30 Sport mag
 17.00 Antenne 10
 17.50 Nouvelles
 18.00 Au Pays de Chanterelle
 18.30 Huit ça suffit
 19.30 En première
 21.00 Vedettes plus
 22.00 Événement
 22.30 Nouvelles TVA
 23.00 Médecin d'aujourd'hui

LUNDI 11 Janvier
 7.15 Les P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne
 9.30 Jiny
 11.00 Fanfan Dédé

11.30 Les P'tits Bonshommes
 11.45 Satelliopettes
 12.15 Le 10 vous informe
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Services à la commu-

MARDI 12 Janvier
 7.15 Les P'tits Bonshommes
 7.30 Première heure
 9.00 Votre amie Suzanne
 9.30 Jiny
 11.00 Fanfan Dédé
 11.30 Les P'tits Bonshommes
 11.45 Satelliopettes
 12.15 Le 10 vous informe
 12.30 Ciné-Quiz
 14.30 Janette veut savoir
 15.30 Services à la commu-

Montréal 17

MERCREDI 6 Janvier
 10.00 Marché aux images
 13.30 Marché aux images
 17.00 100 tours de Centour
 17.00 André Perry
 18.00 Passe-partout
 18.30 Téléservice
 19.00 Explorateurs célèbres
 20.00 Droit de parole
 21.00 Science prodigieuse...

JEUDI 7 Janvier
 10.00 Marché aux images
 13.30 Marché aux images
 17.00 100 tours de Centour
 17.00 Robert Garry raconte
 17.30 Bozejeunnes
 18.00 Passe-partout
 18.30 Téléservice

19.00 Explorateurs célèbres
 20.00 À communiquer
 20.30 Visage
 21.00 Bozejeunnes
 21.30 Les belles folies
 22.00 Gens et ressources

VENDREDI 8 Janvier
 10.00 Marché aux images
 13.30 Marché aux images
 14.30 100 tours de Centour
 17.00 Les belles folies
 17.30 Charlie Brown
 18.00 Passe-partout
 18.30 Téléservice
 19.00 Re traite-action
 19.30 Recours
 20.00 Au jour le jour
 20.30 Cinéastes à l'écran

SAMEDI 9 Janvier
 18.00 Passe-partout
 19.00 Planète indienne
 19.30 Justice pour tous
 20.00 Destins du siècle
 21.00 Henry Moore à 80 ans
 22.00 Robert Garry raconte
 22.30 Image par image

DIMANCHE 10 Janvier
 15.00 Télé-Université
 18.00 Passe-partout
 18.30 La petite Lulu
 19.00 Planète Vietnamienne
 19.30 Nova
 20.30 En scène
 21.30 Ciné-répertoire

LUNDI 11 Janvier
 10.00 Marché aux images
 13.30 Marché aux images
 14.30 100 tours de Centour

15.30 Recours
 16.00 Re traite-Action
 16.30 Visage
 17.00 Nova
 18.00 Passe-partout
 18.30 Téléservice
 19.00 Destins du siècle
 20.00 Lundis de P. Nadeau
 21.00 Charlie Brown
 21.30 Fils de la liberté

MARDI 12 Janvier
 10.00 Marché aux images
 13.30 Marché aux images
 14.30 100 tours de Centour
 15.30 Lundis de P. Nadeau
 16.30 La petite Lulu
 17.00 En scène
 18.00 Passe-partout
 18.30 Téléservice
 19.00 Les explorateurs...
 20.00 L'objectif
 20.30 Ciné-mardi

films

A LA TÉLÉVISION

Canal 2

JEUDI 7 Janvier
 00h.15 - COCORICO!
 MONSIEUR POULET (4)
 Fr. 1974. Comédie de J. Rouch avec Damouré Zika, Ibrahim Dia et Tallou Mouzourane. Dans la brousse africaine, des collecteurs de poulets font face à une chasserresse. Peinture de moeurs convaincante. Document vécu présenté sur un ton détendu. Interprétation spontanée.

14h.30 - LES TAMBOURS DE LA GUERRE (War Drums) (5)
 E.-U. 1957. Western de R. Le Borg avec Lex Barker, Joan Taylor et Ben Johnson. Un chef indien s'empare d'une Mexicaine et l'épouse, en dépit des obstacles. Traitement conventionnel d'un sujet intéressant. Décor grandiose. Interprètes sympathiques. -A-

20h.00 - RIO LOBO (4)
 E.-U. 1970. Western de H. Hawks avec John Wayne, Jorge Rivera et Jennifer O'Neill. Après la guerre civile, un colonel du Texas recherche le traître qui a causé la capture d'un train chargé d'or. Intérêt constant. Mise en scène vigoureuse et humoristique. Jeu énergique de J. Wayne.

23h.15 - UN APPEL FATIDIQUE (Dial a Deadly Number) (5)
 G.-B. 1974. Drame policier de I. Fordyce avec Gary Collins, Beth Morris et Gemma Jones. Après avoir répondu à un appel téléphonique qui ne lui était pas destiné, un acteur s'engage dans une dangereuse imposture. Episode de la série "Angoisse". Production modeste. Réalisation assez alerte. Interprétation adéquate.

VENDREDI 8 Janvier
 14h.30 - LE GRAND OCEAN (4)
 Fr. 1974. Documentaire de J.-P. et D. Millet. Reportage sur la course de voiliers autour du monde qui s'est déroulée de septembre 73 à avril 74. Document authentique et prenant. Belles images. Montage intelligent évitant les répétitions fastidieuses. -E-

JEUDI 7 Janvier
 23h.30 - IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU (4)
 Fr. 1973. Drame social de A. Cayatte avec Annie Girardot, Bernard Fresson et Michel Bouquet. Un jeune médecin désireux de se lancer dans la politique est aux prises avec des manœuvres de chantage. Tableau chargé. Mise en scène alerte. Quelques facilités. Interprétation convaincante.

VENDREDI 8 Janvier
 23h.30 - LE COUP DE POING MEURTURIER (5)
 H.-K. 1973. Aventures de W. Ma avec Liu Yung, Mo Sa Sung et Do Min Yung. Les manœuvres déloyales d'un directeur d'école incitent un jeune athlète à participer à un tournoi. Film centré sur les arts martiaux. Construction rigoureuse. Ton retenu de l'interprétation.

SAMEDI 9 Janvier
 01h.00 - VAUTRIN (4)
 Fr. 1944. Drame de P. Billon avec Michel Simon, Georges Marchal et Madeleine Sologne. Un forçat évadé se fait passer pour un haut personnage. Héros pittoresque tiré de Balzac. Atmosphère bien rendue. Mise en scène fastueuse. Interprétation de qualité.

SAMEDI 9 Janvier
 01h.00 - LA FILLE DE RYAN (Ryan's Daughter) (3)
 G.-B. 1970. Drame sentimental de D. Lean avec Sarah Miles, Robert Mitchum et Christopher Jones. En 1916, la fille d'un aubergiste épouse un instituteur veuf puis devient la maîtresse d'un officier anglais. Paysages et moeurs de l'Irlande évoqués avec pittoresque. Fragile histoire sentimentale située dans un cadre grandiose. S. Miles admirable.

DIMANCHE 10 Janvier
 23h.35 - RÉVES DE FEMMES (4)
 Suéd. 1955. Drame d'I. Bergman avec Eva Dahlbeck, Harriet Andersson et Gunnar Björnstrand. Deux jeunes femmes se rendent travailler dans une ville où elles nouent diverses relations amoureuses. Construction rigoureuse. Excellente technique. Objectivité un peu froide. Interprètes de talent.

LUNDI 11 Janvier
 20h.30 - LA GRANDE MENACE (The Medusa Touch) (5)

SAMEDI 9 Janvier
 00h.40 - IMPASSE MAUDITE (One way street) (5)
 E.-U. 1950. Drame policier de H. Fregonese avec James Mason, Marta Toren et Dan Duryea. Un médecin acoquiné avec une bande de gangsters se sauve avec un important butin. Scénario chargé mais bien conduit. Réalisation satisfaisante. Bons interprètes.

MARDI 12 Janvier
 14h.30 - JOHNNY GUITAR (3)
 E.-U. 1954. Western de N. Ray avec Sterling Hayden, Joan Crawford et Scott Brady. Grâce à un ancien amour, le propriétaire d'un "saloon" réussit à l'emporter sur un adversaire. Climat dramatique réussi. Réalisation vigoureuse. Forte interprétation.

23h.45 - L'AFFRONTMENT (Going Home)
 E.-U. 1971. Drame psychologique de H.B. Leonard avec Robert Mitchum, Jan-Michael Vincent et Brenda Vaccaro. Témoin dans son enfance du meurtre de sa mère par son père, un jeune homme veut se venger de celui-ci, libéré après treize ans de prison. Conflit psychologique assez bien présenté. Mise en scène inégale. Scènes prenantes. Jeu convaincant des interprètes.

Canal 7
MERCREDI 6 Janvier
 23h.30 - LE CRI DU COEUR (5)
 Fr. 1975. Drame psychologique de C. Lallemand avec Eric Damain, Stéphane Audran et Maurice Ronet. Un adolescent infirme rend la vie impossible à ses parents. Sujet dur. Traitement plutôt lâche. Quelques scènes réussies. Bons comédiens.

JEUDI 7 Janvier
 23h.30 - IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU (4)
 Fr. 1973. Drame social de A. Cayatte avec Annie Girardot, Bernard Fresson et Michel Bouquet. Un jeune médecin désireux de se lancer dans la politique est aux prises avec des manœuvres de chantage. Tableau chargé. Mise en scène alerte. Quelques facilités. Interprétation convaincante.

VENDREDI 8 Janvier
 23h.30 - LE COUP DE POING MEURTURIER (5)
 H.-K. 1973. Aventures de W. Ma avec Liu Yung, Mo Sa Sung et Do Min Yung. Les manœuvres déloyales d'un directeur d'école incitent un jeune athlète à participer à un tournoi. Film centré sur les arts martiaux. Construction rigoureuse. Ton retenu de l'interprétation.

SAMEDI 9 Janvier
 23h.30 - COMME LA LUNE (5)
 Fr. 1977. Comédie de moeurs de J. Seria avec Jean-Pierre Marielle, Sophie Daurier et Dominique Lavanant. Ayant quitté sa femme pour une bouchère, un homme se fait enrôler cette dernière par un camarade de régiment. Variations sur le thème de la bêtise. Traitement plutôt lourd. Tendances à la vulgarité. Bons comédiens.

JEUDI 7 Janvier
 12h.30 - LE PIEGE (Murder Once Removed) (5)
 E.-U. 1971. Drame policier de C.S. Dubin avec Barbara Bain, John Forsythe et Richard Kiley. Une femme pousse son amant médecin à tuer son mari. Intrigue compliquée à plaisir. Longueurs et confusion. Interprétation acceptable. Film tourné pour la télévision.

MERCREDI 6 Janvier
 23h.15 - LE SHERIF AUX MAINS ROUGES (Gunfight at Dodge City) (5)
 E.-U. 1950. Western de J.M. Newman avec Joel McCrea, Julie Adams et John McIntire. Pour venger le meurtre de son frère, un homme se fait élire shérif. Scénario mouvementé. Technique moyenne. Personnages simplifiés. Interprétation valable.

JEUDI 7 Janvier
 23h.15 - LA REVANCHE DES COOLIES (5)
 H.-K. 1972. Aventures de S. Lang avec Chan Wai Man et Poon Lok. Un jeune Chinois se rend en Birmanie pour retrouver son frère dont il est sans nouvelle depuis un an. Mise en scène routinière. Personnages simplifiés. Photographie floue.

VENDREDI 8 Janvier
 23h.15 - L'ODEUR DES FAUVES (5)
 Fr. 1971. Drame de R. Balducci avec Maurice Ronet, Josephine Chaplin et Vittorio de Sica. Un journaliste déchu s'attire des ennuis en révélant la liaison de la fille d'un politicien américain avec un Noir. Démonstration superficielle de la presse à scandales. Mise en scène mouvementée. Interprétation inégale.

SAMEDI 9 Janvier
 01h.00 - LES FILLES DE MALEMORT (6)
 Fr. 1973. Drame fantastique de D. Daert avec Pierre Roche, Marc Hélie et Christian Duroc. Un officier et un domestique se disputent le trésor d'un aristocrate libidineux. Intrigue diffuse. Maladroite recherche d'effets. Interprétation artificielle. Exploitation d'érotisme.

23h.10 - LA POURSUITE IMPLACABLE (4)
 It. 1973. Drame policier de S. Sollima avec Oliver Reed, Fabio Testi et Agostina Belli. Suite à l'enlèvement de sa femme, un sous-directeur de prison se voit forcé de favoriser l'évasion d'un détenu. Intrigue quelque peu compliquée. Mise en scène vigoureuse. Nombreuses scènes d'action. Interprétation solide.

DIMANCHE 10 Janvier
 00h.40 - LA PAROLE EST AU COLT (Gunpoint) (5)
 E.-U. 1965. Western de E. Bellamy avec Audie Murphy, Joan Staley et Warren Stevens. Un homme de loi vient à bout d'une bande de voleurs. Intrigue conventionnelle. Rythme soutenu. Beaux paysages. Interprétation valable. -A-

LUNDI 11 Janvier
 23h.15 - QUE LE MEILLEUR L'EMPORTE (The Best Man) (3)
 E.-U. 1964. Drame social de F. Schaffner avec Henry Fonda, Cliff Robertson et Lee Tracy. La lutte que se font deux aspirants à la nomination officielle de leur parti pour le titre de candidat à la présidence des Etats-Unis au cours d'un congrès national. Vision critique des intrigues politiques. Mise en scène nerveuse et soignée. Interprétation d'une vérité remarquable.

MARDI 12 Janvier
 23h.15 - LE NETTOYEUR (Destry) (5)
 E.-U. 1954. Western de G. Marshall avec Audie Murphy, Mari Blanchard et Thomas Mitchell. Un vieux shérif se fait aider dans sa tâche par un jeune homme d'allure timide. Conventional mais soigné. Ton d'humour. Interprètes sympathiques.

Canal 10
MERCREDI 6 Janvier
 12h.30 - CATHERINE (Katherine) (4)
 E.-U. 1975. Drame psychologique de J. Kaplan avec Sissy Spacek, Art Carney et Jane Wyatt. Les étapes de l'évolution d'une étudiante devenue révolutionnaire. Film tourné pour la télévision. Sujet intéressant traité dans un style original. Montage complexe. Bonne caractérisation des personnages. Interprètes de valeur.

JEUDI 7 Janvier
 12h.30 - LE PIEGE (Murder Once Removed) (5)
 E.-U. 1971. Drame policier de C.S. Dubin avec Barbara Bain, John Forsythe et Richard Kiley. Une femme pousse son amant médecin à tuer son mari. Intrigue compliquée à plaisir. Longueurs et confusion. Interprétation acceptable. Film tourné pour la télévision.

SAMEDI 9 Janvier
 23h.30 - COMME LA LUNE (5)
 Fr. 1977. Comédie de moeurs de J. Seria avec Jean-Pierre Marielle, Sophie Daurier et Dominique Lavanant. Ayant quitté sa femme pour une bouchère, un homme se fait enrôler cette dernière par un camarade de régiment. Variations sur le thème de la bêtise. Traitement plutôt lourd. Tendances à la vulgarité. Bons comédiens.

JEUDI 7 Janvier
 12h.30 - LE PIEGE (Murder Once Removed) (5)
 E.-U. 1971. Drame policier de C.S. Dubin avec Barbara Bain, John Forsythe et Richard Kiley. Une femme pousse son amant médecin à

finance
EN BREF

Placement
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée
RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184, Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard ouest, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés

Construction

Des résultats guère reluisants pour les salariés de la rive-sud

Par Alain Rodier

Décidément, l'année 1981 aura été bien décevante pour les travailleurs qui oeuvrent dans l'industrie de la construction sur la rive-sud de Montréal!

Après avoir effectué, durant la première moitié de 1981, à peu près le même nombre d'heures de travail qu'à la même période l'année précédente, les salariés de la rive sud ont vu la situation se détériorer d'un cran au cours des mois de juillet, août et septembre.

Selon les derniers résultats divulgués par l'Office de la construction du Québec, les travailleurs de cette grande région (qui inclut, entre autres, Saint-Hyacinthe, Longueuil et Brossard) ont dû se contenter de seulement 1 371 000 heures de travail durant ce troisième trimestre. Du même coup, ils encaissaient un "déficit" de quelques milliers

d'heures par rapport aux résultats de 1980 qui, pourtant, n'étaient déjà guère reluisants.

Si bien qu'après les neuf premiers mois de 1981, le total des heures accumulées par les salariés de la rive sud se limitait à 3 469 000, une baisse de 1,5% comparativement aux 3 521 000 heures travaillées à la même époque en 1980.

Si la chute apparaît relativement modeste, le tout prend des allures de véritable catastrophe si on compare ces résultats à la moyenne de 4 375 000 heures obtenue durant la période 1972-1980 : on se retrouve alors avec une baisse dramatique de l'ordre de 20,7%.

Essoufflement

En fait, c'est à la grandeur du Québec que l'industrie de la construction a montré des signes

d'essoufflement durant le troisième trimestre de 1981, réduisant donc à peu de chose la reprise qui semblait s'amorcer dans diverses régions après les six premiers mois de l'année.

Tout en soulignant que la situation est loin d'être rose du côté des travaux de génie, l'Office rappelle que le grand responsable de cette dégringolade est toujours le secteur domiciliaire où les mises en chantier se font rares à cause, bien sûr, de cette fameuse crise des taux d'intérêt. Seul le secteur du bâtiment non domiciliaire échappe à cette tendance à la baisse.

Selon les données de l'OCQ, 91 000 travailleurs avaient effectué environ 75,7 millions d'heures, après les neuf premiers mois de l'année, ce qui représente une hausse de 5% par rapport aux chiffres de 1980.

Et l'Office s'attend à ce que l'on atteigne le chiffre de 102 millions d'heures de travail pour l'ensemble de 1981, une hausse de 2% par rapport à l'an dernier... mais une baisse de 20% comparativement à la moyenne enregistrée durant la période 1972-1980.

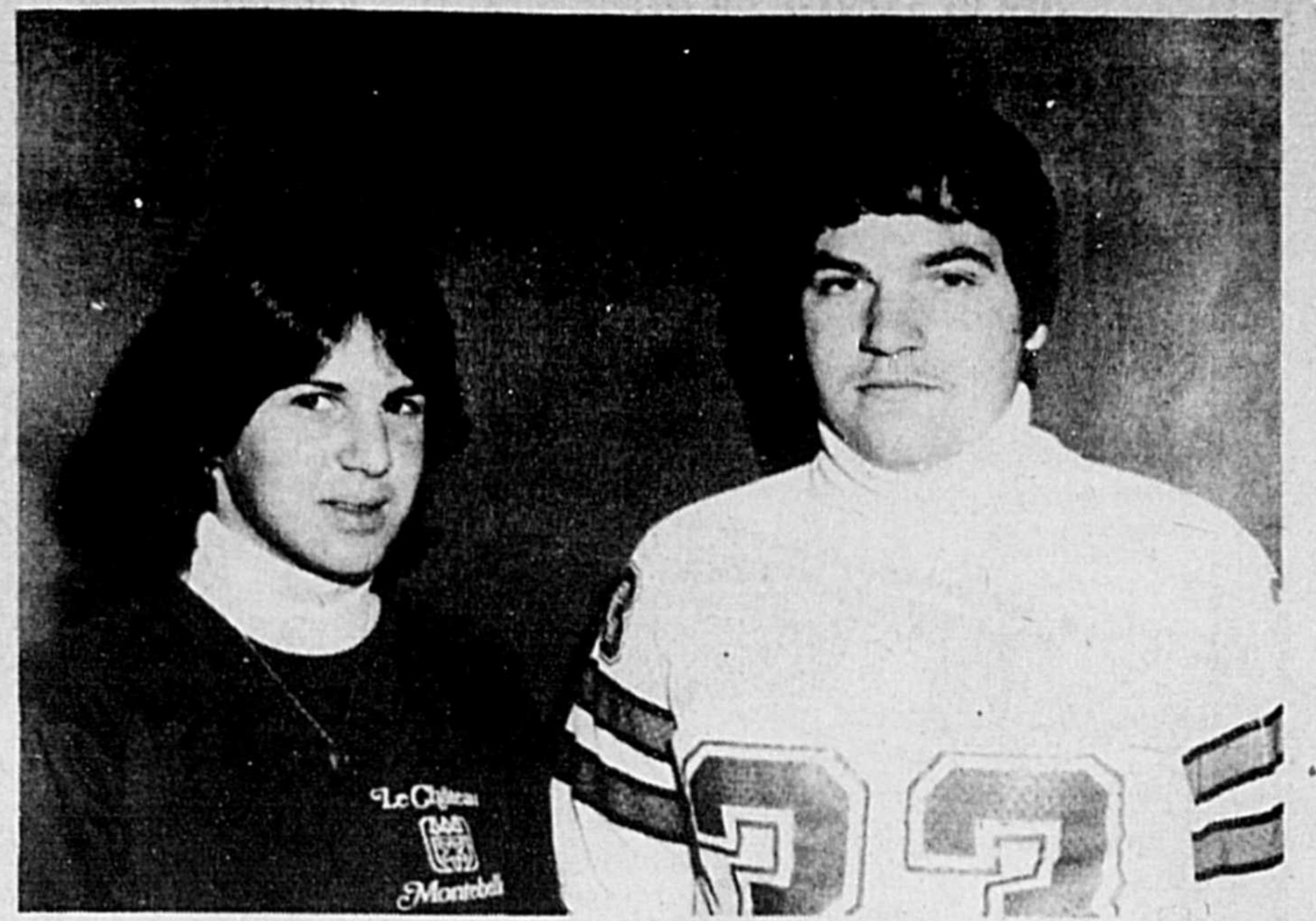
Des régions encore plus touchées

Si les travailleurs de la rive sud métropolitaine trouvent que l'année 1981 aura été bien peu réjouissante, ils peuvent toujours se consoler (une bien mince consolation) en reluquant du côté des "performances" enregistrées dans d'autres régions.

Ainsi, dans certains coins du Québec, comme le souligne l'Office, on s'enlise carrément dans la récession. C'est le cas, entre autres, des régions de Sept-Îles et de Hauterive, où le nombre d'heures travaillées a chuté respectivement de 33,3% et de 22,5% par rapport à l'an dernier, de même que dans la région de Sherbrooke où la baisse s'est chiffrée par plus de 9%.

En revanche, d'autres régions ont fait nettement meilleure figure que celle de la rive sud : la région de Trois-Rivières enregistre (après neuf mois) une augmentation de 17,8%, tandis que celles de Montréal et de Sorel présentent respectivement des hausses de 12,3% et de 13,6%.

Chose certaine, leur motif de consolation, les travailleurs de la construction devront le chercher ailleurs que dans les prévisions 1982 de l'OCQ qui prévient tout le monde que "la conjoncture n'est guère reluisante et les indicateurs de l'activité de la construction n'annoncent rien de mieux que le niveau de 1981".



D'autres bénévoles comme Anny Gingras et Martin Champagne seraient les bienvenus pour aider les responsables des loisirs de Saint-Damase.

Saint-Damase

Les loisirs d'hiver en pleine action !

Les organisateurs des loisirs de Saint-Damase ont remporté un vif succès au cours de l'automne et il importe qu'il en soit de même au cours de la période hivernale.

Cette corporation, en collaboration avec les intervenants du milieu, offre en ce début de l'année 1982 des activités sportives et culturelles.

Au niveau des activités socio-culturelles, trois cours d'art culinaire seront dispensés ainsi qu'un cours de couture et de courtpointe, deux cours de tissage et des rencontres de couples et un cours de bible.

Au niveau sportif, le hockey mineur et la gymnastique se poursuivront au cours des prochaines semaines alors que le badminton prendra de plus en plus d'ampleur.

Les exercices de badminton libre, la mise sur pied d'une ligue et de deux tournois locaux seront des nouveautés en ces premiers jours de 1982.

D'autre part, le hockey bottine sera à l'honneur à la patinoire extérieure; cette activité ne demande qu'un bâton de hockey. Bien que plusieurs individus adorent le hockey mais ne soient pas d'excellents patineurs, le hockey bottine permettra à tous de se maintenir en forme. Tout danger a été écarté puisque les joueurs se serviront d'une rondelle molle.

Afin que cette nouvelle activité soit couronnée de succès, les responsables des loisirs de Saint-Damase ont besoin de bénévoles qui sauront sûrement mettre de l'ambiance cet hiver.

philatélie



Série thématique

Le Manitoba

De Manitoba est la province la plus orientale des Prairies et la plus vieille à cause de ses premiers établissements s'étendant de la Baie d'Hudson et du lac des Bois et à partir du 102e méridien ouest et au sud par les 60e et 49e parallèles de latitude. La superficie du Manitoba est de 246 512 milles carrés.

La partie du sud est une grande plaine consacrée à la culture du blé. Elle était autrefois le lit d'un immense lac. Les lacs Winnipeg, Winnipegosis et Manitoba sont les plus importants. Les principales rivières qui arrosent la province sont : la rivière Rouge, la rivière Assiniboine, Churchill et Nelson. La rivière Saskatchewan traverse le Manitoba et se déverse dans le lac Winnipeg c'est de là que la province tire toute la fertilité de son sol.

Le Territoire du Nord qui fut ajouté est riche en forêts et en minéraux.

Occupant la partie où vivaient les buffles à l'époque des Indiens et des marchands de pelleteries, ces prairies sont maintenant d'immenses champs de blé. Les Indiens et les

trappeurs se sont convertis en grande partie en fermiers et s'occupent d'agriculture et d'élevage de bestiaux.

Les principales villes sont Winnipeg, capitale provinciale, Saint-Boniface, Brandon, Flin Flon et Portage-La Prairie.

Aux premiers temps des colonies cette région était connue comme le royaume des trappeurs. Les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord Ouest établirent de nombreux postes de traite de pelleteries et ce à partir de 1670 lorsque le roi Charles II accorda une charte à la compagnie de la Baie d'Hudson. En 1783 les marchands de Ville-Marie forment la compagnie du Nord-Ouest.

En 1812 la région s'ouvrit à la colonisation sous la tutelle de Lord Selkirk qui fit venir de nombreux colons d'origines très variées. La population de la province au 1er octobre 1980 s'élevait à 1 028 000 habitants dont 50% de descendance britannique. Beaucoup de canadiens français s'établirent à Saint-Boniface et les environs, les autres

nationalités sont répandues à travers la province. Quelque 20 000 indiens habitent encore la province, conservant son drapeau adopté en 1870 et qui arbore comme ses armoiries l'Union Jack à cause de ses origines Britannique, au bas ses vastes plaines et en souvenir le buffle qui y proliférait. En sa partie supérieure, son territoire subdivisé signifiant l'égalité de la population. Sa fleur emblématique est "anémone paten" ou anémone posatille ou prairie crocus surnommée "l'accueillante province" c'est une contrée onduleuse, truffée de lacs aux eaux transparentes et aux forêts grandioses opposant les vertes collines à la prairie dorée.

F.A.Z.J.



SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS
2200, rue Léon-Proteau
Saint-Hyacinthe, J2S 4B6
(514) 774-4000
Montréal 467-3394
Comptables agréés
Associés de Saint-Hyacinthe
Jean-Guy Aubin, c.a. Jean Chagnon, c.a.
Roland Cordeau, c.a. André Gaudreau, c.a.
Jacques R. Gauthier, c.a. Henri Hudon, c.a.
Jacques Jubinville, c.a. Marcel Lafortune, c.a.
Jean-Pierre Laplante, c.a. Claude Larocque, c.a.
André Lavigne, c.a. Bernard Malo, c.a.
Guy Roy, c.a. Alain Touchette, c.a.

NOMINATION CHEZ LADA

On reconnaît sur la photo, Marc Lajeunesse et Claude Vigneault, co-propriétaire et vice-président de M.L. Lada. En effet, depuis le 1er janvier 1982, M. Vigneault est responsable de l'équipe de vente de M.L. Lada et sera enfin en mesure d'offrir à sa nombreuse clientèle les meilleurs prix au Canada pour une auto neuve. Il invite tous ses clients et amis à venir le rencontrer et faire l'essai de la Super Lada dès aujourd'hui.

Messier Girouard Forget
Comptables agréés
1600 ouest, rue Girouard, suite 330
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 2Z8
Tél.: (514) 774-1442

RICHARD JEAN C.A.
comptable agréé
2285 OUEST, RUE GIROUARD
SAINT-HYACINTHE
J2S 3A9
TELEPHONE: 774-0722

OBLIGATIONS MUNICIPALES
16 1/2%
3 ans

LÉVESQUE, BEAUBIEN Inc.
Valeurs de placement
1395, rue Girouard, Saint-Hyacinthe
Tél.: Bur. 774-5354
GÉRANT: Georges Desrosiers
Représentants:
Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf,
Gilles Chartier, Yves Jetté, Guy Rathé

BIENTÔT 17 PORTRAITS EN COULEURS OFFRE SPÉCIALE

UN DE 5 + 10
DEUX DE 5 + 7
DEUX DE 3 + 5
DOUZE FORMAT PORTEFEUILLE

ENSEMBLE COMPLET \$13.95 SUR LIVRAISON

POUR TOUS LES ÂGES. AUSSI PORTRAITS DE FAMILLE, ARRIÈRE-PLAN À VOTRE CHOIX. Portraits d'agrandissement disponibles à prix abordable avec l'ensemble complet. Frais de \$1.00 par portrait de personne assise.

DISPONIBLE À CES DATES-CI
Jeudi, vendredi, samedi 7, 8, 9 janvier
Jeudi 11h à 20 heures
vendredi 10h à 20 heures
samedi 10h à 16 heures

SATISFACTION GARANTIE OU REMBOURSEMENT FACILE

COUPON DE VALEUR ÉCONOMISEZ \$1.00 SUR L'ENSEMBLE COMPLET. APPORTEZ CE COUPON CHEZ LE PHOTOGRAPHE

Zellers
Les Galeries Saint-Hyacinthe, 3300 boul. Laframbaise

Le 4 janvier 1982
Nouveau bureau C.G.A.

M. Guy Carbonneau, C.G.A.
comptable général licencié

Après 4 ans d'expérience dans l'entreprise privée et 5 ans dans une firme comptable de Saint-Hyacinthe, j'ai le plaisir d'annoncer l'ouverture de mon bureau

au 995, rue du Palais, Saint-Hyacinthe, J2S 5C6
Tél.: (514) 774-7165
Bienvenue à tous mes anciens et nouveaux clients

RECHERCHEZ LA PERFECTION!

- PURETE
- QUALITE
- FRAICHEUR

Une eau de chez nous... pour vous.

EXIGEZ-LA DE VOTRE MARCHAND
Disponible en pharmacie

QuebAqua
...L'EAU PURE

Rehaussez le goût de vos aliments!

\$ SOLDE DE JANVIER

LAFLAMME FOURRURE PAIE
LA TAXE DE 8%
DURANT LE SOLDE DE JANVIER



<p>Prix Laflamme Raton Laveur à partir de \$1895 taxe incluse</p>	<p>Prix Laflamme Loup à partir de \$1895. taxe incluse</p>	<p>Prix Laflamme Renard Bleu à partir de \$1895. taxe incluse</p>
<p>Prix Laflamme Loutre à partir de \$2895. taxe incluse</p>	<p>Castor à longs poils à partir de \$1495. taxe incluse</p>	<p>Rat musqué à partir de \$1495. taxe incluse</p>
<p>Vaste "Collection" de jaquettes de fourrure telles que: loup, chat sauvage, renard de Norvège, renard des prairies, renardeau Parmi ce groupe, il y en a à compter de '995 taxe incluse</p>	<p>Pour hommes Loutre, Raton Laveur, Castor longs poils, Queues de vison, Vison</p>	<p>Chat Lynx, \$2350. taxe incluse</p>
<p>Vison noir à partir de \$2595. taxe incluse confectionné en peau femelles à partir de '3995. taxe incluse</p>	<p>Vison demi buff à partir de \$2495. taxe incluse</p>	<p>Vison pastel à partir de \$2395. taxe incluse</p>

Ces prix du Groupe Laflamme sont valides sur marchandises en magasin seulement

Laflamme

FOURRURE

MEMBRE DU GROUPE
Laflamme inc.

421, rue Saint-François,
Saint-Hyacinthe

773-9797